



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2694
20 mars 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Les défis d'une pandémie, la faillite d'une organisation sociale



Dans les entreprises

**Les travailleurs en grève pour
ne plus mettre en danger leur santé**

MUNICIPALES

- Après le premier tour 6
- Le parti de Macron à la peine 6
- Agnès Buzyn: regrets tardifs 6
- Les résultats de Lutte ouvrière 7

LEUR SOCIÉTÉ

- La solidarité selon Macron: les patrons d'abord 3
- Mépris de classe 3
- Le gouvernement ignore les plus pauvres 3
- Laboratoires pharmaceutiques: le souci de la santé... de leurs profits 4
- Les économies sur la recherche tuent 4
- LVMH: le gel des profits? 4
- Éducation: un ministre irresponsable 4
- Réformes reportées: un répit provisoire... ou non? 5
- Indemnisation du chômage: mesures iniques 5
- Le meilleur système de santé du monde, vraiment? 5
- Courrier des lecteurs: les sales coups de la loi El Khomri 5
- Guichet ouvert pour le capital 16
- Coronavirus: les armes de la guerre sanitaire 16
- Interdire les licenciements viraux? Et quoi encore? 16

DANS LE MONDE

- Italie: la vie des travailleurs avant les profits! 8
- Se défendre du virus, mais aussi de l'après-virus 8
- Espagne: chez Mercedes, les travailleurs imposent la fermeture 9
- À Airbus - Getafe, la production arrêtée sous la pression 9
- Union européenne: chacun pour soi, le virus pour tous 9

DANS LES ENTREPRISES

- Hôpital de Mulhouse 10
- SAMU 92 10
- Safran - Villaroche 10
- Chantiers de l'Atlantique 11
- Groupe PSA 11
- Renault MCA-Maubeuge 11
- Faurecia-Méru 11
- Courrier des lecteurs: arrêt-maladie, le chantage d'un patron de supermarché 11
- RATP - bus parisiens 12
- Aéroport de Roissy 12
- Renault-Flins 13
- Toyota-Valenciennes 13
- Parc de Chesnes - Isère 14
- Redoute 14
- Quai 30-Wattrelos 14
- Banque postale Bourseul - Paris 14
- McDonald's - Nantes 14
- Hôpital Pitié-Salpêtrière 15
- CHU Nantes 15

Coronavirus: les défis d'une pandémie, la faillite d'une organisation sociale

Comme toute épidémie, celle du coronavirus est un défi lancé à la société. Mais elle révèle aussi l'irresponsabilité de notre organisation économique et sociale. Quant au mépris de classe, il suinte par tous les bouts.

Face à la catastrophe, le gouvernement a pris des mesures inédites en fermant crèches, écoles, collèges, lycées, facultés ainsi que tous les lieux de sociabilité. Et lundi soir, Macron a encore appelé à réduire les déplacements au nécessaire et à rester chez soi. Ces mesures sont compréhensibles.

Mais quand Macron déclare que la santé doit passer avant tout le reste, il y a de quoi être en colère. Depuis qu'il est au pouvoir, c'est la santé des profits et des banquiers qu'il a fait passer avant tout le reste, exactement comme l'avaient fait tous ses prédécesseurs. Et aujourd'hui, pour beaucoup, le mal est fait!

On le voit avec ce qui se passe à Mulhouse et à Colmar: les hôpitaux sont incapables d'encaisser le choc d'un trop grand afflux de malades. Ils remettent à plus tard des interventions importantes, renvoient des malades chez eux et font prendre de plus en plus de risques à leur personnel.

Et Macron ne peut pas dire qu'il ne savait pas car cela fait des mois que le personnel hospitalier tire la sonnette d'alarme. Cela fait des années que l'on déplore les déserts médicaux. Des années aussi que les chercheurs, y compris en virologie, dénoncent la baisse de leurs moyens. Aujourd'hui, la catastrophe est là.

Le personnel des hôpitaux est en première ligne. Nul doute que les ambulanciers, aides-soignantes, infirmières, médecins... feront leur maximum et travailleront jusqu'à l'épuisement. Mais ils n'ont jamais voulu jouer «les héros en blouse blanche». Tout ce qu'ils demandent, ce sont des moyens matériels et humains qui n'arrivent toujours pas malgré la «mobilisation»!

En deux mois, qu'est-ce que le gouvernement a organisé, planifié pour fournir le système de santé en respirateurs, masques ou gel hydroalcoolique? Il y a une semaine, Le Maire a fait un plan d'urgence pour les entreprises et les financiers. Où est celui susceptible de répondre aux besoins matériels et humains des hôpitaux? Jusqu'à lundi, on fabriquait encore des voitures, des armes ou des cosmétiques, mais toujours pas de masques ni de gants en quantité suffisante!

Quant aux travailleurs, le gouvernement fait comme s'ils étaient résistants au coronavirus car



PHILIPPE BRIQUELEUR VOSGES MATTIN

les mesures de confinement drastiques ne s'imposent toujours pas aux entreprises non vitales.

Ce lundi, des millions d'ouvriers de l'industrie ou du bâtiment, des employés, des caissières ou des agents d'entretien ont dû aller au travail et combien le seront encore cette semaine? Combien devront encore prendre les transports en commun? Combien se retrouveront confinés à 100, 200, 500... dans des ateliers ou des grandes surfaces? Et pour faire suer des profits aux travailleurs, aucun patron n'exige un mètre de distance! Et ne parlons pas de nettoyer ou désinfecter les postes de travail!

On le vit tous les jours, mais cette épidémie le confirme: quand on fait partie des exploités, on n'est rien de plus que de la chair à profits!

Et comme toujours dans cette société, les plus riches auront bien plus les moyens de se protéger. Rester confinés dans leurs belles propriétés ne leur posera d'ailleurs pas de problème et ils n'auront pas le souci d'avoir leur compte bancaire à découvert.

Les salariés les plus précaires risquent, eux, de se retrouver dans une situation dramatique. Combien vont perdre les quelques heures de travail qui leur permettaient de vivre? Combien vont devoir se battre pour faire respecter leur droit à garder leurs enfants et pour être indemnisés?

Le Maire explique que les entreprises seront aidées, et pour ça, nous pouvons le croire. Mais il ne s'est pas engagé à ce que l'État compense la perte de salaire pour ceux qui, au chômage partiel, ne toucheront que 84% du net. Eh bien, c'est ce mépris de classe qui provoquera tôt ou tard l'explosion sociale!

Aujourd'hui nous payons pour un système où les intérêts de la bourgeoisie passent toujours avant ceux des exploités et de la collectivité. Nous payons l'incurie de nos dirigeants aveuglés par les lois du marché, du profit et de la propriété. Eh bien, il ne faut plus que les travailleurs se laissent faire!

Les entreprises non indispensables doivent être fermées. Les emplois et l'intégralité des salaires, primes comprises, doivent être garantis à tous les travailleurs, y compris ceux en CDD ou en intérim! Tous les moyens doivent être mobilisés pour les hôpitaux et la santé publique. Se protéger du coronavirus et éradiquer le virus du profit et de la rapacité patronale font partie du même combat.

À tous nos amis et camarades,

Dans cette période de confinement, *Lutte ouvrière* fera tout pour continuer à informer de bien des choses que l'on ne trouvera pas dans les moyens d'information officiels, en défendant un point de vue communiste révolutionnaire. Mais il sera de plus en plus difficile non seulement de l'imprimer, mais de l'ache-miner et la faire parvenir à nos abonnés, aux vendeurs de presse et à tous nos amis.

Lutte ouvrière sera en tout cas disponible sur le site internet www.lutte-ouvriere.org à l'onglet journal. Il faut, plus que jamais, continuer à nous lire et à nous faire lire!

La solidarité selon Macron: les patrons d'abord

«Aucune Française, aucun Français ne sera laissé sans ressources», a martelé Macron le 16 mars au soir.

Il a parlé d'élargir le dispositif du chômage partiel. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, lui a emboîté le pas en promettant que les salariés mis au chômage technique ne perdraient pas un centime d'euro. Tous deux mentent sans vergogne.

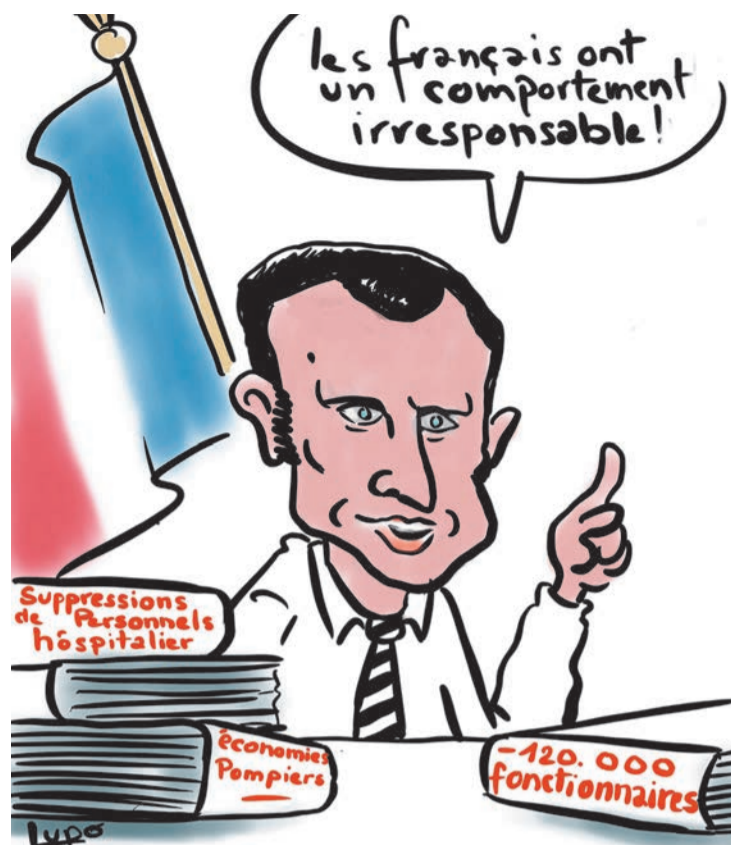
Les travailleurs en chômage partiel toucheraient, si les règles ne changent pas, 70% de leur rémunération brute, soit environ 84% de leur salaire net habituel, dans la limite de 35 heures payées. Seuls les salariés au smic conserveraient 100% de leur salaire. Pour toute une partie des travailleurs, il y aura donc bien une perte importante

de salaire, d'autant que les primes risquent fort d'être supprimées. Dans nombre d'entreprises, cela a déjà été annoncé. Or elles représentent parfois 100, 200, 300 euros par mois. Autant dire que la perte de revenu sera considérable.

Qui paiera le chômage partiel? Là encore les patrons seront épargnés. Jusqu'à présent, l'État mettait déjà la main à la poche en le finançant en partie. Cette fois Macron-Le Maire se sont engagés à rembourser aux patrons toutes les sommes versées au titre du chômage partiel. Ce sont finalement les travailleurs eux-mêmes indirectement qui se paieront leur propre salaire.

Mais de toute façon les millions de travailleuses et de travailleurs intérimaires sont purement et simplement licenciés quand l'entreprise ferme, et ils perdent donc la totalité de leur salaire. Cela fait déjà des semaines dans les régions touchées par le Covid-19, comme les Hauts-de-France, que les agences d'intérim tournent au ralenti. Et cela va s'aggraver dans les semaines à venir.

Quant à tous ceux qui se seraient fait des illusions après la déclaration de Macron sur la suspension des «factures d'eau, de gaz, d'électricité ainsi que les loyers», *Le Figaro* s'est appliqué à rappeler que cette mesure ne concernait pas les particuliers, qui devront continuer à payer leurs



quittances ou leurs mensualités d'emprunt immobilier.

La solidarité dont le président a beaucoup parlé lundi 16 mars, c'est celle de l'État vis-à-vis du grand patronat. Des milliards

d'un côté, le chômage et les pertes de salaire de l'autre. La guerre de classe, Macron continue tout naturellement à la mener contre les travailleurs.

Aline Rétesse

Mépris de classe

Dans ses deux discours, jeudi 12 mars et lundi 16 mars, Macron s'est voulu rassembleur, responsable, organisateur de la lutte contre l'épidémie. Il a recouru à l'image héroïque répétant à plusieurs reprises que le pays est en guerre et parlant de «cette union nationale qui a permis à notre pays de surmonter tant de crises dans le passé».

Même outrée, la comparaison n'est pas entièrement fautive. En 1914, l'union nationale consistait en ce que les ouvriers et les paysans se faisaient tuer dans les tranchées pendant que les marchands de canons et les banquiers amassaient des fortunes. Lorsque Macron dit aujourd'hui que «toutes

les entreprises doivent s'organiser pour faciliter le travail à distance, et quand cela ne sera pas possible, elles devront adapter dès demain leur organisation pour faire respecter ces gestes barrières contre le virus» il reproduit ce schéma. Les travailleurs des usines de production sont donc invités

à emprunter les transports en commun ou les voitures collectives en province, à travailler, manger, se changer côte à côte des jours durant, avec tous les risques de contamination que cela comporte. Et ils devraient faire cela non pas pour fabriquer des marchandises indispensables, mais pour les profits des actionnaires de leurs entreprises.

À ceux qui sont confinés chez eux Macron a conseillé: «Lisez, retrouvez aussi ce sens de l'essentiel». Et d'ajouter: «Je pense que c'est important dans les moments que nous vivons. La

culture, l'éducation, le sens des choses est important.» Belles paroles un peu provocantes si l'on pense qu'elles pourraient s'adresser à une mère enfermée avec ses trois enfants devant la télévision, inquiète pour leur santé, pour son salaire, son ravitaillement, son loyer, dans un trois pièces d'un logement collectif, normalement bruyant, moyennement entretenu, donnant sur un parking.

Le président a conclu sa demi-heure de sermon, par des considérations pseudo-philosophiques en déclarant: «Quand nous aurons

gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant. Nous serons plus forts moralement, nous aurons appris et je saurai aussi avec vous en tirer toutes les conséquences».

Cause toujours. Rien ne change, et surtout pas le fait que le président des riches avec ses phrases à tiroir prend les travailleurs pour des gogos. Mais, disait Victor Hugo à l'usage des Macron de son époque: «Le peuple est comme le pavé de Paris, on marche dessus jusqu'à ce qu'on le prenne sur la tête.»

Paul Galois

Le gouvernement ignore les plus pauvres

Macron a bien annoncé que personne ne perdra son emploi ou son logement et ne se retrouvera sans ressources. Mais comment croire en cette promesse alors que des centaines de milliers de personnes vivent déjà en temps ordinaire dans des conditions extrêmement précaires?

Des milliers de sans-abri sont déjà en temps normal dans l'impossibilité de recourir aux soins comme aux mesures d'hygiène élémentaires prescrites pour se protéger de la contamination. Mais en plus, le confinement est impossible pour eux.

Leur trouver un endroit pour dormir et vivre n'est pas le problème du gouvernement. Aucun logement n'a été réquisitionné pour eux. Aucun espace n'est prévu pour les accueillir

ou pour mettre certains en quarantaine si nécessaire. Les foyers d'accueil ont même tendance à fermer malgré le recul au 31 mai de la fin de la trêve hivernale.

Bien sûr les actions des bénévoles pourront se poursuivre. Des maraudes sont aussi organisées pour essayer de détecter les sans-abri contaminés. Des distributions alimentaires pourront sûrement se poursuivre, mais bien des associations manquent

de lieux pour le faire dans de bonnes conditions. De toute façon, cela reste du ressort de bénévoles qui font déjà beaucoup. Mais une grande partie d'entre eux sont des retraités pour qui il n'est pas recommandé d'entrer en contact avec des personnes susceptibles d'être contaminées. Si l'État ne met pas d'autres moyens en place, l'action des associations de bénévoles s'avèrera vite insuffisante.

Les campements qui sont aux portes des villes, le long des autoroutes, souvent dans des lieux très insalubres, n'offrent aucun moyen pour se protéger de l'épidémie, alors qu'ils sont remplis d'habitants, d'enfants, de personnes âgées. Les migrants évacués de

campement en campement de fortune, sont particulièrement précarisés par les descentes de police et les destructions qui s'en suivent. Ils sont à la merci de la contamination et des maladies respiratoires liées au virus.

Pour réellement protéger cette fraction de la population, il faudrait réquisitionner des logements et des espaces pour les abriter,

leur fournir gratuitement les produits d'hygiène nécessaire, organiser la distribution de nourriture correcte et suffisante, ce qui signifie une action déterminée de l'État passant outre au droit de propriété pour faire primer le droit à la vie. On ne peut l'attendre ni d'un Macron ni d'un quelconque gouvernement de la bourgeoisie.

Marion Ajar



Près du périphérique parisien.

LES ENFANTS DU CANAL.

Laboratoires pharmaceutiques : le souci de la santé... de leurs profits

Depuis l'apparition du coronavirus partout dans le monde, des équipes de chercheurs sont au travail. Elles ont déjà réalisé un travail considérable et recueilli des données essentielles sur la contagiosité du virus, sa durée d'incubation, voire sa mortalité. Elles ont déjà mis au point un test de dépistage fiable.

Mais c'est bien sûr la recherche d'un vaccin qui est leur priorité. Et si elles le trouvent, ce sera alors aux laboratoires pharmaceutiques de passer à la phase industrielle en le fabriquant à l'échelle du marché mondial. Et comme la production des vaccins est complexe et demande des procédures longues, seuls les leaders dans le domaine des vaccins, comme Glaxo-Smith-Kline (GSK) et Sanofi Pasteur MSD, auront les

moyens de fabriquer industriellement ce que d'autres auront trouvé.

Les laboratoires se livrent donc d'ores et déjà une guerre féroce pour décrocher le gros lot. Révélateur d'une société où le profit décide de tout, on a déjà droit au pire dans cette guerre. Ainsi un laboratoire allemand qui se disait prêt du but, se serait vu proposer par Trump un pont d'or s'il le réservait... au seul marché américain.

Des calculs monstrueux se font alors que le monde entier est touché mais cela n'est qu'habituel. Aujourd'hui, des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants des pays les plus pauvres n'ont pas accès aux médicaments les plus modernes car ils n'ont pas les moyens de les payer. C'est vrai pour des antibiotiques, des médicaments contre le paludisme, le Sida ou du vaccin contre la rougeole... Dans les pays les plus riches, ce n'est pas si différent quand on sait que les laboratoires n'hésitent pas à créer une pénurie de vaccins, comme en 2015 en France, où ils l'ont justifiée par une « production à flux tendu ».

On ne sait pas quand sera trouvé un vaccin du Covid-19 et si, d'ailleurs, ce sera à temps avant la fin de l'épidémie, mais une chose est sûre, ce n'est pas le souci

de la santé des malades qui anime les laboratoires, mais la perspective de pouvoir verser gros à leurs actionnaires.

Cédric Duval

Les économies sur la recherche tuent

Dans une interview du quotidien *Le Soir* de Belgique du 7 mars 2020, Johan Neyts, professeur de virologie dans le laboratoire de recherche sur la santé de l'université catholique de Louvain (KU Leuven), explique que la famille des coronavirus est relativement stable.

La recherche en direction d'un vaccin contre ce type de virus aurait donc pu être activement menée depuis 2003, quand il avait causé l'épidémie du SRAS (le syndrome respiratoire aigu sévère).

Ainsi, selon ce virologue, « en 2003, avec la crise du SRAS, on avait une belle

opportunité de développer des recherches pour la mise au point d'un tel médicament efficace pour soigner ces patients et constituer des stocks. Mais on n'en a rien fait. Cela a été une opportunité gâchée.

Si de tels médicaments avaient été développés à l'époque, la crise actuelle

aurait sans doute pu être enrayerée rapidement (...). Mettre au point un tel médicament aurait sans doute coûté à l'époque 200 à 300 millions d'euros. Des chiffres ridicules par rapport à l'impact économique de la crise qui se développe autour de nous. »

Il faut seulement croire qu'à l'époque, les budgets de la recherche n'étaient pas suffisants, et les perspectives de profits pas assez alléchantes pour les laboratoires.

Claude Thiéram

LVMH : le gel des profits ?

Bernard Arnault, le patron de LVMH, vient d'annoncer qu'il avait demandé à trois sites de production, d'ordinaire réservés aux parfums et cosmétiques des marques Dior, Guerlain et Givenchy, de mobiliser leur capacités afin d'offrir aux pouvoirs publics des quantités importantes de gel hydroalcoolique.

Au-delà du coup de pub que Bernard Arnault s'offre ainsi avec la peau de ses salariés – au figuré, mais peut-être aussi au propre vu la létalité du virus – cela montre surtout l'inertie du gouvernement : comment se fait-il que, depuis trois mois que le virus fait rage sur la planète, l'État français n'ait pas pris ses dispositions ? À Wuhan, le gouvernement chinois a été capable de construire un hôpital en 10 jours. En France, en trois mois, le gouvernement n'a pas été capable d'approvisionner en masques et gel hydroalcoolique les services publics, et notamment les hôpitaux ou les écoles.

Cela n'a pourtant pas l'air si difficile à organiser,

puisque LVMH pense y parvenir en moins d'une semaine. Le gouvernement aurait très bien pu réquisitionner les entreprises nécessaires pour faire face correctement à l'épidémie, ou même embaucher pour cela – les chômeurs ne manquent pas. Mais il préfère de loin, comme au

moment de l'incendie de Notre-Dame, laisser l'initiative aux grands patrons, et les faire apparaître comme de bienfaiteurs de l'humanité... tout en les arrosant d'argent.

Mais, à l'heure du confinement total de la population et de l'arrêt de toutes les activités autres que le ravitaillement et les soins, le grand philanthrope Bernard Arnault n'est pas sans arrière-pensée, et son « beau geste » vient sans doute à point nommé pour soutenir ses activités, et ses profits.

Line Kovic



Fabrications de masques

Danger sur l'économie mondiale



Éducation : un ministre irresponsable

Pendant toute la semaine qui a précédé l'annonce de Macron sur la fermeture des écoles, le ministre de l'Éducation nationale s'est démultiplié sur les plateaux de télévision pour affirmer que le gouvernement n'avait jamais « envisagé la fermeture totale des écoles ».

Accompagné du ministre de la Santé, il s'est rendu dans une école maternelle à Issy-les-Moulineaux pour montrer les gestes essentiels à une classe de maternelle où, comme dans de nombreux établissements, les enseignants déplorent l'absence de savon pour les élèves comme pour les enseignants!

Pire même, dans de nombreuses régions, quand des cas de coronavirus étaient signalés dans des écoles, des collèges ou des lycées, les rectorats se contentaient de confiner la classe du malade. À Sevran, en Seine-Saint-Denis, deux élèves de terminale ayant contracté la maladie, les enseignants ont été obligés de se mettre en droit de retrait pour se protéger, eux et leurs élèves, décision immédiatement jugée « irrecevable » par le rectorat de Créteil.

Partout, à l'image du ministre, certains principaux ou proviseurs, le

petit doigt sur la couture du pantalon, ont sommé enfants, enseignants, personnels de service de continuer à se rendre au travail comme si de rien n'était. Jeudi 12 mars à 16 heures, Jean-Michel Blanquer assurait encore que les écoles ne seraient pas fermées alors qu'à 20 heures, le président annonçait leur fermeture à partir du 16 mars.

Dans un premier temps, Blanquer déclara que si les établissements étaient fermés, tous les enseignants devaient tout de même se rendre sur leur lieu de travail. Il a heureusement été démenti durant le week-end, tout comme l'a été son annonce du maintien des concours de l'Éducation nationale.

Du ministre au recteur en passant par certains chefs d'établissement, bien des responsables de l'Éducation nationale n'ont pas hésité à mettre en danger la santé des salariés comme des élèves.

Aline Urbain

Réformes reportées : un répit provisoire...ou non ?

Dans son allocution du 16 mars, Macron a annoncé le report des réformes en cours. Parmi les plus importantes on trouve le deuxième volet de l'assurance chômage reporté du 1^{er} avril au 1^{er} septembre et celle des retraites également suspendue.

Ces deux réformes, l'une à moitié appliquée, l'autre votée à l'Assemblée mais pas encore au Sénat ont en commun de viser des économies aux dépens des travailleurs.

Après un premier volet de la réforme sur l'assurance chômage, entré en application le 1^{er} novembre 2019, l'allongement de la période de référence ouvrant droit à l'indemnisation et aux droits rechargeables a déjà rogné le niveau de vie de salariés parmi les plus précaires. Mais le second volet à venir, prévoyant un nouveau mode de calcul, devrait aggraver encore la situation.

Quant à la réforme des retraites, imposée à

l'Assemblée nationale par le 49.3, elle veut faire voler en éclats, au nom de l'abolition de prétendus privilèges, entre autres ceux des cheminots et des enseignants, les quelques barrages qui permettent au moins à certains travailleurs d'avoir une pension de retraite décente. Au nom de l'égalité et pour renflouer un prétendu déficit à venir des caisses de retraite, le gouvernement veut faire des économies aux dépens des salariés.

Ces deux attaques préméditées contre le monde du travail ont été présentées comme indispensables pour éviter de couler l'économie du pays, c'est-à-dire, en clair, pour aider le

patronat. Si Macron et son gouvernement viennent de les repousser à plus tard il s'agit selon eux d'un report provisoire au nom de la lutte contre la pandémie. « Notre priorité est l'urgence sanitaire, économique et sociale », a dit la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, ajoutant: « La réforme a été conçue dans un contexte qui n'a plus rien à voir avec celui que nous connaissons aujourd'hui. » Ce report offrira-t-il une porte de sortie au gouvernement, via un remaniement des réformes en question qui deviendraient plus acceptables par les syndicats les mieux disposés à coopérer avec le pouvoir ?

Quoi qu'il en soit, si recul il y a, il sera dû surtout à la ténacité et à la combativité des centaines de milliers de travailleurs qui pendant des mois ont fait grève et manifesté contre Macron et son gouvernement.

Sylvie Maréchal

Indemnisation du chômage: mesures iniques

Le lundi 16 mars, le gouvernement a repoussé au 1^{er} septembre l'application de la deuxième partie de la réforme de l'assurance chômage, qui devait entrer en vigueur le 1^{er} avril.

C'est le moins qu'il fallait faire alors que le chômage risque d'exploser pour au moins plusieurs mois et de créer des situations dramatiques.

La première partie de la réforme, appliquée depuis le 1^{er} novembre, a durci les conditions d'ouverture des droits pour les nouveaux indemnisés. Il fallait avoir travaillé six mois sur les douze derniers au lieu de quatre mois sur les vingt-huit derniers. La deuxième partie devait modifier le calcul de l'allocation pour la minorer. 850 000 nouveaux entrants devaient ainsi avoir une allocation réduite de 22 % en moyenne. L'objectif affiché de cette réforme était d'économiser plus d'un milliard d'euros à partir de 2021. Les deux mesures conjointes devaient pousser les chômeurs à accepter des conditions de travail et de rémunérations dégradées. Elles avaient été justifiées par le gouvernement au prétexte que selon lui, le chômage baissait. En fait, cela s'insérait dans la campagne dénigrant les travailleurs privés d'emploi, les rendant responsables de leur situation.

Le report de la mesure sur l'indemnisation réclamé par les syndicats le 10 mars ne règle donc pas tout, loin de là. La première partie de cette réforme inique reste en vigueur. Les salariés aux statuts précaires risquent de se retrouver au chômage sans même pouvoir prétendre au chômage partiel, alors que les entreprises ferment ou réduisent leur personnel. La durée d'indemnisation à laquelle les travailleurs précaires ont droit risque de se réduire rapidement, car ils auront bien du mal à retrouver des missions.

Avec la crise du coronavirus, les mensonges du gouvernement sur le recul du chômage ne tiennent plus du tout. C'est toute cette réforme qui doit être abandonnée. En repoussant l'application de sa deuxième partie, le gouvernement montre d'ailleurs qu'il est très conscient de son dramatique impact social. Mais cette mesure, déjà insupportable, le sera toujours si elle est appliquée le 1^{er} septembre.

Inès Rabah



Contre la réforme des retraites, le 4 janvier à Paris.

Le meilleur système de santé du monde, vraiment ?

La France a « le meilleur système de santé au monde », c'est bien connu... du moins à entendre les ministres. Sauf en cas d'épidémie. Après des années de coupes budgétaires, les hôpitaux sont saturés.

Les données de l'OCDE sont éloquentes. Alors qu'en 1997, la France comptait 4,35 lits d'hôpitaux (hors

psychiatrie) pour 1000 habitants, elle n'en comptait plus en 2017 que 3,1 pour 1000. C'est moins que la Grèce, sans parler de l'Allemagne qui en compte deux fois plus (6 pour 1000). En Corée du Sud, le taux est passé au cours de la même période de 3,6 à 7,1 lits pour 1000 habitants.

En nombre de médecins, le rapport n'est pas

plus brillant: la France compte 3,4 médecins pour 1000 habitants, alors que l'Allemagne en compte 4,3 et l'Autriche 5,2. Une pénurie organisée qui se traduit aujourd'hui par des déserts médicaux.

Le « meilleur système de santé du monde », on vous dit...

M.B.



Nos lecteurs écrivent Les sales coups de la loi El Khomri

Personne n'avait d'illusions sur le contenu de la bien mal nommée « loi Travail » du gouvernement encore plus mal nommé « de gauche » de Hollande et El Khomri. Mais parmi toutes les attaques contre les travailleurs qu'elle contient, je n'avais pas réalisé encore celle-ci.

Une amie femme de ménage chez les particuliers, rémunérée en chèques emplois service, a constaté que sa paye restait sous le smic horaire après l'augmentation du 1^{er} janvier. Elle a donc envoyé une réclamation à son employeur, qui lui a répondu que l'ancienneté était supprimée par la loi Travail, depuis avril 2016. Vérification faite, j'ai constaté qu'effectivement, cette loi supprimait la majoration pour ancienneté en vigueur précédemment.

Les salariés chez des particuliers comme cette

amie ont le plus souvent plusieurs employeurs et travaillent à temps partiel avec, à la clé, des payes déjà particulièrement basses. Voilà que la loi El Khomri en rajoute en les privant de l'augmentation – bien modeste d'ailleurs! – liée à l'ancienneté.

Les politiciens à l'origine de ce « cadeau », bénéficieront quant à eux jusqu'à la mort de revenus dix à quinze fois supérieurs au salaire de ces travailleurs. Ou ils mourront, comme Macron, s'engager tranquillement à renoncer à leur retraite de ministre ou de chef d'État car ils ont les moyens de vivre confortablement même sans cela.

Assez de ce mépris! La classe ouvrière a le droit de bénéficier de la juste part des richesses qu'elle produit, quitte à la prendre par la force.

Georges D.
à Abbeville

Après le premier tour: le vote "Faire entendre le camp des travailleurs"

(Communiqué de Lutte ouvrière)

En votant pour les listes « Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs », présentes dans 240 villes, les électrices et les électeurs du monde du travail ont pu exprimer leur rejet des partis au gouvernement et leur refus des partis d'opposition qui convoitent leur place.

Les uns comme les autres ont en commun de préserver l'ordre social, fait pour enrichir toujours plus ceux qui sont déjà riches de l'exploitation de leurs salariés et pour pousser vers la pauvreté ceux qui ne possèdent rien sauf leur capacité de travail. Lorsqu'ils sont à la tête de l'État, les uns comme les autres gouvernent au profit de la classe privilégiée.

Le vote des électeurs de Lutte ouvrière est un geste politique important pour l'avenir. Il témoigne de la présence, dans un certain nombre de villes, d'un courant politique qui conteste la dictature du grand capital et qui est convaincu qu'il est nécessaire de la renverser.

Ce courant reste modeste, mais sa présence est un gage pour la renaissance d'un mouvement ouvrier révolutionnaire.

Le seul moyen d'empêcher le capitalisme en crise d'entraîner toute la société dans sa faillite est que renaisse le mouvement ouvrier révolutionnaire, pour combattre jusqu'au bout le pouvoir de la grande bourgeoisie et de son État. La



société ne peut pas éviter la plongée dans la barbarie en continuant à être guidée par la course au profit des plus riches, qui s'oppose aux intérêts les plus élémentaires de la collectivité.

L'épidémie de coronavirus elle-même, que les hommes finiront par maîtriser, met en lumière les ravages de l'organisation capitaliste de la société. En France comme dans de nombreux pays, la course à la rentabilité et aux économies affaiblit depuis de longues années le système hospitalier au point de l'asphyxier. Il est de moins en moins à même de faire face à ses tâches ordinaires et, à plus forte raison, à l'imprévu.

Le gouvernement réduit aujourd'hui les activités sociales et éducatives. Mais, dans l'industrie, par exemple dans l'automobile, les chaînes de production continuent de tourner, au mépris de la santé des salariés qui prennent les transports et sont regroupés, parfois à plusieurs milliers, pour le profit de Renault, PSA ou Toyota. On manque de masques, de gel hydroalcoolique, de respirateurs, mais il faut produire des voitures! Ce mépris de classe provoquera peut-être l'explosion sociale.

La crise boursière découlant de l'agitation spéculative des groupes financiers est une menace plus grave encore que le coronavirus.

Elle est l'expression de la faillite du système économique et social actuel.

La renaissance d'un mouvement ouvrier révolutionnaire, indispensable pour combattre et vaincre la dictature du capital, n'est pas une affaire électorale. Elle exige l'irruption des exploités sur la scène politique.

Lutte ouvrière fait appel à tous ceux qui se sont reconnus dans la politique qu'elle a défendue, pour qu'ils apportent leur contribution à ce que le camp des travailleurs se donne un parti qui représente ses intérêts de classe et qui se donne pour but l'émancipation de la société.

Le 15 mars 2020

Le parti de Macron à la peine

Parmi les quelque 47,7 millions d'électeurs appelés à élire leur maire le 15 mars, moins de la moitié s'est déplacée pour glisser un bulletin dans l'urne.

Cette abstention, due en partie à l'inquiétude suscitée par l'épidémie de coronavirus, s'est ajoutée à un contexte marqué par la dépolitisation du scrutin, voulue par la plupart des listes.

Dans ces conditions, l'implantation locale des candidats et leur capacité à se créer une clientèle électorale ont été encore plus déterminantes que lors des scrutins précédents, donnant ainsi un avantage aux équipes en place. Cette prime au sortant a bénéficié à Paris à la socialiste Anne Hidalgo, arrivée en tête face à ses concurrentes, Rachida

Dati, ancienne ministre de Sarkozy, et Agnès Buzyn, ex-ministre de Macron. À l'autre extrémité de l'échiquier politique, à Hénin-Beaumont et à Fréjus, ce sont des maires du Rassemblement national qui ont été réélus.

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a lui aussi été capable d'obtenir plus de 60% des voix à Tourcoing, ville dont il était maire jusqu'en 2017. Pour relativiser sa victoire, il suffit de préciser que seul un électeur sur quatre est allé voter... Mais beaucoup de ceux qui apparaissaient liés

au parti de Macron ont été bien davantage à la peine. À commencer par le Premier ministre, Édouard Philippe, qui, s'il est arrivé en tête au Havre, est loin d'être assuré de l'emporter, alors qu'en 2014, il était parvenu à se faire élire au premier tour.

À Lyon, la liste soutenue par le maire sortant et ancien ministre de l'Intérieur de Macron, Gérard Collomb, a été largement devancée par celle d'Europe Écologie-Les Verts. Dans la plupart des autres villes, les candidats présentés ou soutenus par LREM, le parti de la majorité présidentielle, doivent se contenter de scores se situant entre 13% et 17%.

Le parti de Macron aurait souhaité que ces élections municipales lui donnent un ancrage local et assurent ainsi sa pérennité. Quels que soient les résultats du deuxième tour, reporté à une date ultérieure, il est d'ores et déjà certain qu'il n'y parviendra pas. Installée au pouvoir pour faire passer envers et contre tout la politique de la bourgeoisie en cette période de crise, LREM en fait les frais sur le plan électoral, tout comme bien d'autres avant lui.

Marc Rémy

Agnès Buzyn: regrets tardifs

Mardi 17 mars, au premier jour de confinement de la population et alors que l'épidémie explose en France, l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn a exprimé ses regrets.

Elle a affirmé au *Monde* que sa démission du ministère pour prendre la tête de la campagne du parti macroniste à Paris était une « mascarade ».

Buzyn, médecin de profession, dit maintenant qu'elle savait depuis janvier que l'épidémie allait devenir gravissime, qu'elle en avait informé Philippe et Macron, qu'il aurait fallu prendre des mesures immédiatement et que, malgré tout, elle a accepté d'aller jouer la comédie des élections municipales.

Les commentaires ne manquent pas sur le drame personnel d'Agnès Buzyn, le cas de conscience individuel, les ressorts psychologiques et autres considérations. Mais que l'ex-ministre de la Santé mente aujourd'hui, qu'elle ait menti hier ou qu'elle mente en permanence ne relève pas d'un comportement individuel. Elle découle de sa politique et des intérêts de classe qu'elle défend.

Agnès Buzyn a participé consciemment à

l'affaiblissement du service hospitalier, à sa mise sous tutelle par le capital financier. Elle a encouragé les fermetures de lits, justifié les coupes budgétaires, menti avec autorité sur le sous-effectif, le sous-équipement, la rupture annoncée. Elle a participé à un gouvernement et à un système qui ne sont responsables que devant le capital et ses besoins. Elle a travaillé au mensonge permanent sur lequel repose cette société et prétendu avec les autres que ce qui est bon pour la finance est bon pour tout le monde, alors même que la finance étouffe la planète.

Le reste, les petits arrangements politiques, l'épidémie, Griveaux, un accommodement de plus avec sa conscience dans l'espoir d'être maire de Paris, tous ces regrets tardifs ne sont que la petite monnaie de la défense de la société capitaliste. Ils ne toucheront aucun soignant épuisé par la lutte contre l'épidémie.

P.G.



La permanence de LREM taguée, au Havre.

Les résultats de Lutte ouvrière

Au premier tour des élections municipales, le 15 mars, Lutte ouvrière présentait 260 listes dans 240 communes différentes. Ces listes intitulées « Faire entendre le camp des travailleurs » obtiennent au total 46118 voix, soit 1,49% des suffrages exprimés. 16 conseillers municipaux de Lutte ouvrière ont été élus. On trouvera également ci-dessous les résultats de l'organisation trotskyste antillaise Combat ouvrier, dans deux communes de Guadeloupe et une de Martinique.

Région	Département	Commune	Voix	%	Élus
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Ambérieu-en-Bugey	119	4,30	
		Bourg-en-Bresse	181	2,26	
	Allier	Montluçon	141	1,72	
		Moulins	125	2,56	
	Ardèche	Annonay	84	2,45	
	Drôme	Valence	196	1,42	
		Échirolles	123	1,74	
	Isère	Grenoble	429	1,19	
		Rives	41	2,41	
		Saint-Martin-le-Vinoux	82	6,18	
		Vif	99	3,65	
		Villefontaine	109	3,47	
	Loire	Saint-Chamond	126	1,77	
		Saint-Étienne	294	1,06	
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	362	1,60	
		Oullins	164	2,75	
	Rhône	Saint-Fons	84	3,51	
		Vaulx-en-Velin	139	2,34	
		Vénissieux	140	1,71	
		Villeurbanne	363	1,47	
Saint-Priest		185	2,13		
Lyon 1 ^{er}		57	0,73		
Lyon 4 ^e		77	0,76		
Lyon 5 ^e		112	1,06		
Lyon 7 ^e		212	1,36		
Lyon 8 ^e		192	1,59		
Lyon 9 ^e	112	1,31			
Savoie	Chambéry	139	1,13		
Haute-Savoie	Anney	390	1,36		
	Évian-les-Bains	93	4,24		
Côte-d'Or	Chenôve	96	3,50		
	Dijon	349	1,20		
	Montbard	45	2,82		
	Quetigny	53	2,08		
	Talant	112	3,93		
	Audincourt	125	4,80		
	Besançon	307	1,22		
	Grand-Charmont	137	12,51	1	
	Hérimoncourt	62	7,07	1	
	Montbéliard	198	4,19		
Valentigney	105	4,44			
Jura	Dole	181	3,16		
	Lons-le-Saunier	69	1,52		
Nièvre	Nevers	144	1,84		
Haute-Saône	Héricourt	87	2,82		
	Vesoul	86	2,29		
Saône-et-Loire	Autun	176	4,13		
	Chalon-sur-Saône	235	2,48		
	Le Creusot	161	2,99		
	Mâcon	94	1,60		
Montceau-les-Mines	75	1,95			
	Auxerre	199	2,50		
Yonne	Avallon	73	3,88		
	Sens	81	1,50		
Territoire de Belfort	Belfort	157	1,86		
Bretagne	Côtes-d'Armor	Lannion	267	5,04	
		Ploufragan	260	8,37	1
		Saint-Brieuc	201	1,94	
	Finistère	Brest	219	0,71	
		Acigné	355	19,77	2
	Ille-et-Vilaine	Fougères	118	2,38	
Rennes		480	1,06		
Centre-Val de Loire	Saint-Jacques-de-la-Lande	212	8,45	1	
		Morbihan	Lanester	147	2,36
	Cher	Bourges	246	1,75	
		Vierzon	300	4,19	
	Eure-et-Loir	Chartres	199	2,32	
		Dreux	62	1,03	
	Lucé	87	2,82		
		Châteauroux	116	1,02	
	Indre	Issoudun	156	4,70	
		Joué-lès-Tours	227	2,33	
Indre-et-Loire	Saint-Pierre-des-Corps	85	2,11		
	Tours	269	1,06		
Loir-et-Cher	Blois	177	1,68		
	Loiret	Fleury-les-Aubrais	112	2,53	
Montargis	90	3,46			
	Orléans	354	1,60		
Grand Est	Ardennes	Charleville-Mézières	222	2,46	
		Sedan	111	3,23	
	Aube	Troyes	214	2,42	
		Épernay	112	2,76	
	Marne	Reims	406	1,37	
		Vitry-le-François	60	2,10	
	Haute-Marne	Chaumont	279	6,60	1
		Meurthe-et-Moselle	Frouard	75	4,31
	Nancy	165	0,90		



Région	Département	Commune	Voix	%	Élus	
Grand est	Meurthe-et-Moselle	Vandœuvre-lès-Nancy	112	2,25		
		Moselle	Metz	245	1,14	
	Moselle	Sarreguemines	102	2,17		
		Thionville	132	1,48		
	Bas-Rhin	Schiltigheim	111	1,94		
		Strasbourg	124	0,40		
	Haut-Rhin	Colmar	155	1,10		
		Ensisheim	108	8,01	1	
	Hauts-de-France	Aisne	Mulhouse	232	1,86	
			Château-Thierry	52	1,48	
Laon		100	2,04			
		Saint-Quentin	144	1,38		
Villeneuve-d'Ascq		143	1,16			
		Bruay-sur-l'Escaut	90	2,73		
Denain		124	2,24			
		Dunkerque	627	2,82		
Fourmies		98	2,61			
		Lille	312	0,79		
Maubeuge	176	2,56				
	Onnaing	33	1,30			
Orchies	93	3,66				
	Roubaix	97	0,96			
Saint-Saulve	177	6,87	1			
	Sin-le-Noble	168	5,08			
Tourcoing	259	1,64				
	Wattrelos	390	4,92			
Beauvais	239	2,01				
	Clermont	135	5,84			
Compiègne	326	3,59				
	Creil	75	1,28			
Margny-lès-Compiègne	120	6,30				
	Arras	113	1,25			
Calais		194	1,04			
Lens	92	1,29				
	Liévin	117	1,62			
Saïlly-Labourse	46	5,42				
	Abbeville	112	1,58			
Amiens	279	1,23				
	Paris 1 ^{er} à 4 ^e	130	0,44			
Occitanie	Paris 5 ^e	79	0,45			
		Paris 6 ^e	38	0,33		
	Paris 9 ^e	87	0,48			
		Paris 10 ^e	193	0,79		
	Paris 11 ^e	275	0,69			
		Paris 12 ^e	295	0,75		
	Paris 13 ^e	432	0,99			
		Paris 14 ^e	234	0,63		
	Paris 15 ^e	260	0,43			
		Paris 17 ^e	197	0,47		
Paris 18 ^e	273	0,63				
	Paris 19 ^e	342	0,91			
Paris 20 ^e	430	0,97				
	Champs-sur-Marne	86	1,76			
Chelles	89	0,76				
	Lognes	104	4,78			
Melun	140	2,99				
	Montereau-Fault-Yonne	62	1,31			
Aubergenville	170	6,12	1			
	Carrières-sous-Poissy	112	2,92			
Les Clayes-sous-Bois	113	2,45				
	Conflans-Sainte-Honorine	121	1,41			
Mantes-la-Jolie	310	5,47	1			
	Les Mureaux	122	2,20			
Poissy	293	3,27				
	Trappes	132	3,02			
Corbeil-Essonnes	173	2,53				
	Draveil	182	2,46			
Massy	259	2,52				
	Sainte-Geneviève-des-Bois	359	4,74			
Vigneux-sur-Seine	139	2,51				
	Les Ulis	151	3,30			
Bagneux	124	1,69				

Région	Département	Commune	Voix	%	Élus	
Hauts-de-Seine	Hauts-de-Seine	Clamart	164	1,06		
		Clichy	163	1,35		
		Colombes	339	1,73		
		Gennevilliers	166	1,94		
		Malakoff	215	2,91		
		Nanterre	236	1,47		
		Aubervilliers	118	1,27		
		Aulnay-sous-Bois	302	2,14		
		Bagnole	86	1,28		
		Le Blanc-Mesnil	207	2,07		
Seine-Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	Bobigny	117	1,53		
		Clichy-sous-Bois	83	1,99		
		La Courneuve	138	3,49		
		Drancy	218	2,03		
		L'Île-Saint-Denis	68	3,73		
		Les Lilas	96	1,77		
		Livry-Gargan	174	2,56		
		Montreuil	249	1,29		
		Noisy-le-Sec	97	1,31		
		Pantin	271	3,05		
Île-de-France	Île-de-France	Le Pré-Saint-Gervais	95	2,64		
		Romainville	150	3,00		
		Saint-Denis	191	1,40		
		Saint-Ouen-sur-Seine	121	1,10		
		Villepinte	68	1,18		
		Alfortville	249	2,91		
		Arcueil	143	3,30		
		Choisy-le-Roi	131	1,72		
		Créteil	155	1,21		
		Fontenay-sous-Bois	205	1,65		
Val-de-Marne	Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	157	1,37		
		Le Kremlin-Bicêtre	68	1,27		
		Maisons-Alfort	229	1,62		
		Orly	76	1,94		
		Thiais	151	2,66		
		Villejuif	160	1,47		
		Villeneuve-Saint-Georges	51	1,15		
		Vitry-sur-Seine	216	1,85		
		Argenteuil	318	1,91		
		Bezons	139	2,64		
Val-d'Oise	Val-d'Oise	Cergy	119	1,18		
		Eaubonne	163	2,78		
		Ermont	142	2,43		
		Herblay	147	2,11		
		Jouy-le-Moutier	75	1,68		
		Louvres	87	4,13		
		Calvados	Caen	233	1,12	
		Eure	Falaise	182	7,80	
			Évreux	148	1,56	
		Verneuil d'Avre et d'Iton	104	4,97		
Vernon	153		2,70			
Orne	Rives d'Andaine	110	11,29	1		
	Fliers	211	5,76	1		
Dieppe	122	1,34				
	Le Havre	281	0,69			
Oissel	169	7,18	1			
	Rouen	143	0,69			
Sotteville-lès-Rouen	170	2,40				
	Charente	Angoulême	185	2,27		
Charente-Maritime		Rochefort	202	3,14		
La Rochelle	236	1,22				
	Bègles	182	2,62			
Bordeaux	249	0,45				
	Langon	204	10,60	1		
Libourne	248	3,67				
	Mérignac	111	0,71			
Pau	355	2,25				
	Saint-Jean-de-Luz	133	2,50			
Châtelleraut	230	3,11				
	Poitiers	171	1,11			
Limoges	531	1,99				
	Alès	174	2,05			
Auterive	105	3,69				
	Colomiers	195	2,13			
Cugnaux	61	1,29				
	Muret	110	1,81			
Ramonville-Saint-Agne	110	2,93				
	Toulouse	407	0,46			
Montpellier	215	0,41				
	Sète	93	0,60			
Tarbes	116	1,21				
	Perpignan	197	0,76			
Montauban	268	1,63				
	Nantes	442	0,61			
Saint-Nazaire		372	2,20			
Angers	419	1,40				
	Cholet	287	2,14			
Les Ponts-de-Cé	304	10,33	1			
	Trélazé	185	5,09			
Laval	178	1,59				
	Le Grand-Lucé	35	5,28			
Le Mans	217	0,68				
	La Roche-sur-Yon	194	1,34			
Carros	88	2,21				
	Nice	394	0,66			
Arles	89	0,52				
	Marseille 2 ^e secteur	103	1,10			
Marseille 7 ^e secteur	166	0,72				
	Marseille 8 ^e secteur	125	0,99			
Toulon	274	0,87				
	Saint-Benoît	301	2,37			

Les résultats de Combat ouvrier

Région	Commune	Voix	%
Guadeloupe	Capesterre-Belle-Eau	431	6,40%
	Les Abymes	237	1,41%
Martinique	Fort-De-France	215	1,49%

Italie : la vie des travailleurs avant les profits !

Jeudi 12 mars, des grèves spontanées ont éclaté dans plusieurs entreprises d'Italie et se sont multipliées le lendemain, touchant tout le pays. Les travailleurs ont fait entendre leur colère de se voir traités comme « de la viande d'abattoir ».

Les travailleurs des régions les plus touchées par l'épidémie, comme la Lombardie ou la Vénétie, ont été parmi les premiers à croiser les bras et à refuser de continuer à se mettre en danger pour sortir la production. Ils dénonçaient le manque de moyens pour appliquer les précautions les plus élémentaires, pourtant serinées en boucle par le gouvernement et les médias. Dans beaucoup d'entreprises, même grandes, les travailleurs ont témoigné de l'absence de solution hydroalcoolique, même dans des bâtiments sans sanitaires, de l'absence de masques et de

gants. Quant à la distance de sécurité d'un mètre, elle est bien entendu inexistante sur de nombreuses chaînes de production. La colère a donc fini par exploser : « Où est l'urgence, dans une région où on ne sait plus quoi faire des corps des personnes décédées, d'aller s'entasser à 20 cm les uns des autres sur une ligne de production pour fabriquer des composants électriques ? », témoignait ainsi un ouvrier d'une multinationale dont l'usine se trouve en banlieue de Crémone, l'un des foyers les plus virulents du Covid-19.

La multiplication des grèves, ajoutée à



Grève sur le port de Gênes le 12 mars.

l'augmentation du nombre de travailleurs absents, a contraint patronat et gouvernement à réagir. Après qu'un de ses responsables a eu le culot de traiter les travailleurs en grève « d'irresponsables », la Confindustria, le Medef italien, a envoyé ses représentants négocier avec les dirigeants syndicaux et les représentants du gouvernement et un protocole en « Treize points pour la sécurité dans l'entreprise » en est

sorti au bout de 18 heures de négociation tout de même !

Tous les participants, dirigeants syndicaux compris, se sont déclarés « très satisfaits » de cet accord qui ne fait pourtant qu'exiger du patronat l'application des consignes les plus évidentes : laisser les travailleurs fiévreux rentrer chez eux, fournir des masques et des gants, etc. Quant à la décision de fermer ou de rester ouvert, elle est laissée à l'appréciation des

directions d'entreprise. Or, si certaines, comme Ferrari, ont annoncé leur fermeture pour une période de quinze jours, c'est davantage parce qu'elles y sont contraintes par l'absence de pièces ou de débouchés pour leur production que par souci de la sécurité des salariés.

Pour protéger leur vie et celle de leurs proches, les travailleurs devront continuer à se faire entendre.

Nadia Cantale

Se défendre du virus, mais aussi de l'après-virus

Cet article émane de nos camarades de l'Internazionale (Italie - UCI)

Le coronavirus, exigeant, étant donné sa diffusion mondiale, la mise en commun des connaissances et des moyens des laboratoires de tous les pays du monde. Cette affirmation n'est pas particulièrement originale mais relève du simple bon sens. Qu'est-ce qui l'empêche ? Deux piliers de l'ordre social mondial : les États nationaux et une économie basée sur le profit dans laquelle les

grandes entreprises, y compris celles du secteur pharmaceutique, sont occupées à faire la guerre les unes aux autres.

Il est vrai que la recherche d'un vaccin a mis en branle les centres de recherche du monde entier. Mais ce grand travail essentiel, dans lequel sont impliqués les meilleurs scientifiques, est freiné par les limites des moyens que chaque État, aussi riche

soit-il, peut y consacrer. D'après le fonds de gestion AB Bernstein, quatre grandes entreprises multinationales se partagent 85 % du marché mondial des vaccins. La mise au point d'un vaccin, comme le Gardasil pour le papillomavirus, par le groupe germano-américain Merck, lui rapporte plus d'un milliard de dollars par an. On comprend donc que pour protéger leurs brevets, les géants pharmaceutiques restent le plus possible sur la réserve quant aux progrès réels de leurs laboratoires de recherche.

De leur côté, les gouvernants et les classes dirigeantes en général sont préoccupés par les désordres que l'expansion de l'épidémie pourrait provoquer. Par ailleurs, le virus ne semblant pas disposé à les épargner eux-mêmes, ils le perçoivent comme une menace les concernant directement. Comme face à toutes les catastrophes naturelles, ils cherchent aussi à créer un climat d'unité nationale pour renforcer le pouvoir du gouvernement et mettre en sourdine les difficultés sociales que plusieurs années de crise économique ont entraînées pour les travailleurs et les couches les plus pauvres des différents pays. Cet appel à la solidarité nationale est de plus en plus souvent accompagné d'attaques contre « les autres ». En Italie, certains s'en prennent aux autres pays européens, comme la

France et l'Allemagne, auxquels ils souhaitent quasi ouvertement une propagation du virus aussi virulente qu'elle peut l'être ici.

Mais il faut bien faire face à la réalité. En Italie, les coupes budgétaires de 37 milliards en dix ans dans le secteur de la Santé ont représenté 70 000 lits supprimés, 359 secteurs fermés et de nombreux hôpitaux petits et moyens fermés. Comme l'a dit le spécialiste des maladies infectieuses Massimo Galli dans une interview télévisée : « On ne peut pas refuser d'acheter un parapluie au prétexte qu'il ne pleut pas parce que, tôt ou tard, il finira par pleuvoir ».

Des journalistes bien payés tentent maintenant d'expliquer que les économies sur la Santé sont le résultat des mesures prises par les différents gouvernements pour soulager la pauvreté : des quatre-vingt euros du gouvernement Renzi au revenu de citoyenneté et à la possibilité de prendre sa retraite à 60 ans avec 40 annuités du gouvernement Ligue-5 étoiles. Mais cela ne représente que quelques miettes par rapport aux énormes profits et à l'accumulation démesurée de richesses par la minorité privilégiée du pays. Mais comme d'habitude, et toujours grâce à la collaboration active des « éditorialistes », les profits et les rentes sont exclus de toutes les analyses et de tous les raisonnements tandis

qu'on nous répète jusqu'à la nausée que « chacun doit faire sa part ».

Le dernier décret du Conseil des ministres a étendu à toute l'Italie les mesures restrictives limitées à l'origine à la Lombardie et aux régions du Nord. De nombreuses voix s'élèvent maintenant de toutes parts pour réclamer le blocage total des activités économiques et commerciales, à l'exception de celles liées à l'alimentation et au secteur pharmaceutique et sanitaire. Les dégâts économiques sont d'ores et déjà énormes et le gouvernement promet différentes formes de « soutien » à ceux qui restent sans revenus.

Les travailleurs, en particulier ceux des petites entreprises, doivent exiger la réalisation de ces promesses. L'interdiction de rassemblement du décret gouvernemental ne doit pas empêcher l'organisation et la vigilance des travailleurs. Pendant quelques semaines, il ne sera pas possible de se réunir, ni d'organiser des assemblées générales. Mais la technologie nous donne les moyens de nous retrouver et d'échanger des informations.

Nous devons empêcher que se prépare un « après-épidémie » payé par les travailleurs, avec plus de travailleurs licenciés et des droits encore plus restreints pour ceux qui restent au travail.

11 mars 2020
L'Internazionale

INTERRIS.IT



Milan désertée.... sauf par les pigeons

Espagne : chez Mercedes, les travailleurs imposent la fermeture

L'usine Mercedes de Vitoria-Gasteiz, au Pays basque, l'un des épicentres en Espagne de l'épidémie de coronavirus, emploie 5 000 personnes. Elle est à l'arrêt depuis lundi 16 mars.

Le comité d'entreprise (les élus du personnel) avait dénoncé tout au long de la semaine précédente l'impossible respect des mesures de sécurité destinées à éviter la propagation du coronavirus. Dans les vestiaires et dans les transports, la promiscuité habituelle continuait à régner. Un ouvrier avait pourtant déjà été testé positif et 23 autres mis en quarantaine.

Mais la direction du groupe, parfaitement en sécurité dans des bureaux bien isolés, ne voulait rien savoir.

Les machines devaient tourner, il était apparemment urgent de maintenir la production d'utilitaires Vito, ou plutôt de poursuivre l'accumulation des profits, et cela quoi qu'il en coûte – comme toujours – à la santé des ouvriers. C'était sans compter sur la réaction des travailleurs eux-mêmes. Car lundi, dans l'équipe de matinée, des délégués et des travailleurs, au cri de « Fermeture, maintenant ! », ont pris l'initiative de débrayer et de bloquer les chaînes : à 14 heures, la

direction céda.

Outre Mercedes, à Michelin (Vitoria-Gasteiz), CAF (Irun), Volkswagen (Pamplune) et dans d'autres usines encore, c'est bien la pression des travailleurs qui a provoqué ou accéléré l'arrêt des lignes. C'est par leur action collective qu'ils ont pu imposer la protection de leur santé. Et alors que des plans de licenciements se préparent et que les plans de chômage partiel se comptent déjà par centaines en Espagne, il leur faudra en faire de même pour imposer la garantie de leurs emplois et de leurs salaires.

Jacques Muller



Le 16 mars, à l'usine Mercedes de Victoria-Gasteiz.

À Airbus - Getafe, la production arrêtée sous la pression

Alors que l'épidémie de coronavirus se répand dans le pays, les travailleurs avaient des raisons de s'inquiéter.

Comment ne pas craindre la contamination quand on travaille dans un atelier où les pièces passent de main en main tout au long de la journée, alors que les vestiaires sont partagés par 5 000 travailleurs collés les uns aux autres !

À l'usine Airbus - Getafe, à Madrid, les délégués syndicaux ont fait le tour des ateliers vendredi 13 mars pour que tout le monde rentre chez

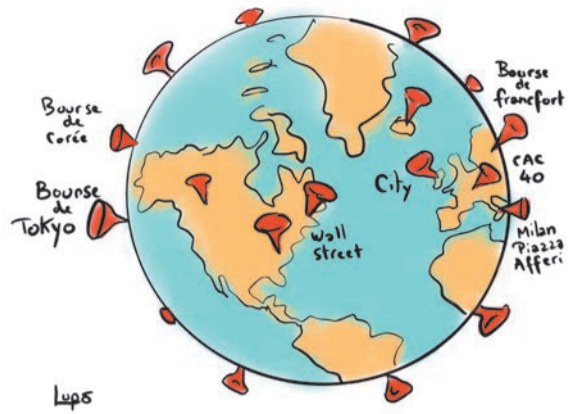
soi, ce qui a été fait. Malgré les plaintes faites par le comité d'entreprise au ministère de la Santé, la direction continuait à vouloir faire venir les travailleurs pour produire et à proposer des plans d'organisation du travail plus absurdes les uns que les autres. Le 16 mars, l'entreprise était encore ouverte et les délégués ont à nouveau fait le tour des ateliers pour inciter les travailleurs à rentrer chez eux.

Enfin, mardi 17 mars, l'entreprise a annoncé l'arrêt de la production. Mais pour une semaine seulement. Pour plusieurs travailleurs, c'est déjà trop tard car il y a déjà plusieurs dizaines de cas dans l'entreprise. Mais la direction n'abandonne pas son idée de faire revenir du monde la semaine prochaine. Il faudra toute la vigilance des travailleurs et des syndicats pour s'y opposer.

Correspondant Voz Obrera (UCI)



Planète malade, soins urgents



Union européenne : chacun pour soi, le virus pour tous

L'épidémie de coronavirus sert aujourd'hui de révélateur à ce qu'est l'institution européenne, amalgame instable d'égoïsmes nationaux. Petit à petit, les frontières internes refont surface et c'est le règne du chacun pour soi.

Lundi 16 mars l'Allemagne a institué des contrôles aux frontières avec la France, le Luxembourg, la Suisse, l'Autriche et le Danemark, une décision, qui ne concerne pas pour l'instant les travailleurs frontaliers. Le gouvernement allemand s'engageait ainsi sur la voie déjà empruntée par plusieurs pays d'Europe centrale.

Dès le 9 mars la Pologne avait instauré des contrôles sanitaires à sa frontière avec l'Allemagne et la République tchèque. Deux jours plus tard, alors que l'épidémie se développait en Italie, l'Autriche et la Slovaquie réduisaient au strict minimum les entrées de personnes en provenance de ce pays. Le 12 mars, c'était au tour de la République tchèque d'interdire l'entrée de son territoire aux ressortissants de quinze pays, et la Slovaquie fermait totalement ses frontières à tout ressortissant étranger à l'exception des Polonais. Quant à Macron en France, il suit le mouvement général, tout en le présentant comme le résultat d'un accord entre gouvernements.

Le principe présenté comme fondateur de l'Europe, celui de la libre circulation des personnes appartenant à l'Union, est mis entre parenthèses tandis que l'institution semble surtout soucieuse d'assurer la libre circulation des marchandises en facilitant la circulation des camions qui alimentent les usines travaillant à flux tendu.

Ces mesures prises en ordre dispersé se doublent maintenant de celles verrouillant les frontières extérieures de l'Union. Emmanuel Macron a annoncé le 16 mars que les frontières de l'espace Schengen seront fermées pendant trente jours. Cette décision concerne surtout les touristes, car les migrants

sont de toute façon arrêtés à ces frontières. Elle est paradoxale alors que l'OMS déclare que l'Europe est aujourd'hui le centre de la pandémie, si bien que ce seraient plutôt les pays extérieurs qui auraient à craindre la contagion. Quelques jours auparavant des responsables déclaraient encore, comme Angela Merkel : « Nous n'allons pas nous débarrasser du virus en fermant nos frontières. Le virus est déjà parmi nous et nous devons nous faire à cette idée ». Mais annoncer des fermetures de frontières permet de donner satisfaction à ceux qu'influence l'extrême droite, quelle qu'en soit l'absurdité : on pourrait se croire revenu au Moyen Âge, lorsqu'on pensait pouvoir enrayer les épidémies en bâtissant des « murs de la peste » garnis de soldats.

Face à l'épidémie, les États de l'Union européenne ont fait preuve d'un manque évident de solidarité. Quand l'Italie a été frappée, aucune aide n'est venue de ses voisins européens, au point que le gouvernement chinois a pu se permettre une opération publicitaire en lui envoyant du matériel médical. À l'heure de la catastrophe sanitaire et économique, un plan d'ensemble, à l'échelle non seulement européenne mais mondiale serait nécessaire et aurait pu s'avérer efficace. Mais Macron peut bien parler de « concertation ». Avant que celle-ci ait vraiment lieu, l'épidémie sera passée. En attendant, chaque État aura bricolé des plans d'aides à ses banques et à ses capitalistes, sans se soucier des voisins.

La catastrophe sanitaire révèle la réalité de cette Union européenne. Au-delà de ses belles formules, ce n'est même pas « chacun chez soi », c'est « chacun pour soi ».

Daniel Mescla

Hôpital de Mulhouse : une crise sanitaire d'ampleur

L'hôpital de Mulhouse, confronté depuis longtemps à un manque criant de moyens comme tous les autres hôpitaux du pays, est aujourd'hui submergé par l'épidémie.

Entre six et dix patients nécessitant une assistance respiratoire sont admis quotidiennement, y compris des personnes jeunes qui ne présentaient pas de terrain à risques. Les 46 lits en réanimation sont tous occupés. L'ensemble des lits dédiés au Covid-19, dont le nombre avait presque doublé en fin de semaine, sont saturés. Chaque jour, le personnel soignant cherche des solutions pour prendre en charge des cas graves présentant des difficultés respiratoires sévères. Mais les mesures se révèlent insuffisantes, tant la situation se dégrade vite. Des patients dans un état grave sont transférés dans d'autres hôpitaux, distants de plusieurs centaines de kilomètres.

Alors qu'on n'est encore qu'au début de l'épidémie, le personnel se sent

complètement dépassé. Une infirmière disait avoir l'impression de travailler dans un hôpital de guerre, avoir à faire face à une tâche au-dessus des moyens du personnel. Certains soignants sont atteints par le Covid-19, et les renforts sont insuffisants. Il manque de locaux, de lits et de moyens matériels. Le stock de masques est quasiment à zéro. Selon le responsable des Urgences, il n'y a pas assez de respirateurs artificiels pour faire face aux besoins.

Pour beaucoup de soignants, les mesures de confinement annoncées lundi 16 mars arrivent trop tard pour faire face à la propagation du virus, et dans ce contexte le maintien des élections était une aberration. 700 personnes ont déjà été testées positives dans le département, si tant est que



JEROME JADOT RADIO FRANCE MAXPPP

ce chiffre signifie encore quelque chose : les tests ne sont plus réalisés que pour les personnes présentant des symptômes graves.

Dans ce contexte de

crise épidémique, le gouvernement s'est placé au chevet des grandes entreprises, promettant un remède à coups de milliards d'euros pour essayer leurs

possibles pertes financières. L'hôpital, lui, continue à attendre des moyens, et c'est le résultat d'une politique criminelle.

Correspondant LO

Samu 92 : "héros en grève"

L'épidémie due au Covid-19 se développe depuis plusieurs semaines. Au Samu 92 à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, dans les Hauts-de-Seine, le nombre d'appels quotidiens est à présent quatre fois supérieur à la moyenne.

Tout le personnel participe à la régulation médicale. Les soignants n'ont reçu aucune aide en dehors de quelques externes (étudiants en médecine) et ne ménagent ni leur peine ni leurs heures.

Le service est réorganisé pour tenter de répondre le plus rapidement possible. Malgré cela l'attente téléphonique au 15 dure parfois plus de 20 mn. C'est beaucoup d'angoisse pour tous les patients mais aussi une perte de temps importante pour ceux qui ont des maladies graves.

Il faut s'adapter presque tous les jours et une partie des appels n'est plus prise en charge par les médecins. C'est un travail « en mode dégradé » par rapport à l'habitude mais c'est la seule façon de n'être pas submergé.

Il est évident que le nombre de malades du coronavirus augmente considérablement et qu'il va y avoir sous peu une vague de cas graves qu'il faudra aller chercher chez eux ou transporter d'un hôpital à un autre.

Dans le contexte de confinement, des mesures sont prises pour

protéger le personnel du Samu. Tous portent des masques, et des flacons de gel hydroalcoolique sont positionnés à différents

endroits mais il faut les économiser par crainte d'une rupture d'approvisionnement. Pour l'instant personne n'est malade dans le service mais six agents ont été contaminés sur l'hôpital.

Grâce au travail de tous, les travailleurs du Samu ont le sentiment de réussir à faire face sans trop

dégrader la qualité des soins. Mais que se passera-t-il si une partie d'entre eux est contaminée ou si l'activité augmente encore ?

Depuis près d'un an maintenant, une grande partie du personnel est en lutte pour dénoncer le manque de moyens dans les hôpitaux. La colère est bien loin de s'éteindre dans la

crise actuelle mais elle n'a guère le temps de s'exprimer. Des photos circulent montrant les soignants avec « Héros en grève » écrit sur leur blouse. Ce sont des moyens et du personnel qui sont nécessaires en urgence, pas des flatteries ridicules des irresponsables politiques.

Correspondant LO

Safran - Villaroche : les salariés imposent la fermeture

Lundi soir 16 mars, à peine quelques dizaines de minutes après les annonces de Macron, la direction de l'usine de moteurs Safran, à Villaroche en Seine-et-Marne, stupéfiait les salariés en envoyant un message à ceux qui n'étaient pas en télétravail pour leur dire de venir à l'usine le mardi continuer la production.

Le lendemain, les ateliers étaient pourtant à demi vides, beaucoup gardant de toute façon leurs enfants. Parmi les présents, l'inquiétude et le sentiment de révolte étaient palpables. La direction se retranchait derrière des aménagements dans le travail, comme la suppression de la cantine et la fin du croisement entre les équipes du matin et du soir, des mesures élémentaires ne changeant rien au fait qu'elle exigeait que des dizaines de salariés se rassemblent tous les jours dans les ateliers, qu'ils travaillent à deux

ou trois autour d'un même moteur touché et manipulé par tout le monde, que les outils passent de main en main, sans oublier le fait pour certains de venir à plusieurs dans les bus que l'entreprise a maintenus.

Ce mardi 17 mars, la direction n'avait même pas prévu assez de masques : il a fallu des protestations pour que l'encadrement en lâche quelques-uns, mais pas pour tous, loin de là. Et dans beaucoup d'endroits, il n'y avait toujours pas de gel désinfectant ni même de savon dans les toilettes.

Certains travailleurs de

l'équipe du matin ont déposé un droit de retrait, que la direction s'est empressée d'invalider, se sentant par avance couverte par les déclarations cyniques de Pénicaud : continuez à aller travailler partout où les patrons le décident !

N'en déplaise à tous ces porte-parole de l'égoïsme patronal, la production a de fait été mise à l'arrêt par les travailleurs. Des ouvriers ont pris à partie les cadres venus défendre l'indéfendable, leur lançant « irresponsables » ! Dans le secteur qui produit des moteurs militaires, à des cadres qui ne trouvaient rien de mieux à invoquer que la nécessité vitale de ces moteurs d'avion pour la défense du pays, des salariés rétorquaient : est-ce avec des Rafale qu'on va combattre le virus ?

Presque tous ceux de l'équipe d'après-midi, rassemblés devant les bureaux de la direction, ont vidé leur sac en dénonçant son attitude de mépris. Finalement, elle a dû reculer face à cette indignation. Faisant volte-face, elle a annoncé le soir par message que pratiquement tout le monde serait au chômage partiel jusqu'à la fin de la semaine... Mais tout en annonçant qu'ensuite elle voulait remettre en route par rotation certaines parties du site.

La santé des travailleurs, celle de toute la population, l'esprit de responsabilité ? Macron en parle à la télévision, mais il est du côté de ces patrons irresponsables. Ce sont bien les salariés qui ont imposé la fermeture jusqu'à lundi 23 mars.

Correspondant LO

Chantiers de l'Atlantique : les travailleurs imposent l'arrêt de la production



Le 17 mars aux Chantiers.

Mardi 17 mars, au lendemain de l'allocution présidentielle, rien (sinon des consignes sur les gestes barrières et quelques mesurette purement de façade) n'avait été fait pour prévenir la contamination au Covid-19 aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire.

Les 3 200 salariés directs des Chantiers ainsi que les 5 000 à 6 000 sous-traitants présents sur le site devaient donc se rendre normalement au travail, dans cette fourmilière humaine que constituent les ateliers, les bureaux d'études et les bords. L'abîme entre le discours moralisateur de l'État et l'aberration de maintenir

à tout prix les études et la production de paquebots de croisière sautait aux yeux de tous.

Dès les premières embauches de ce mardi, dans différents secteurs, des groupes de travailleurs se sont réunis, commentant favorablement le tract de la CGT demandant la fermeture des Chantiers et

dénonçant le refus du patron. Pour nombre d'entre eux, il était hors de question d'accepter de prendre le risque d'exposer sa santé ainsi que celle de son entourage et de toute la collectivité en pénétrant sans nécessité impérative dans ces véritables bouillons de culture que sont les différents postes de travail.

En se rassemblant, ces groupes ont entraîné plus d'un millier de travailleurs de tout statut (CDI, CDD, Intérim, détachés...) et de diverses nationalités jusqu'à l'entrée principale du site, alors que d'autres restaient

sur les quais d'armement dans l'attente des résultats d'une réunion convoquée en urgence entre le patron et les syndicats.

Il en est d'abord ressorti que la direction refusait toujours de fermer les Chantiers. Elle renvoyait à chaque entreprise présente sur le site, soit plusieurs centaines, la décision de continuer ou pas le travail, argument ping-pong qui aurait pu durer longtemps.

Mais au fil de la journée, alors que, solidaires et déterminés, les travailleurs ne reprenaient pas le travail, une grande partie

des patrons du site ont été contraints de décider son arrêt dans les secteurs de production et les bureaux d'études, jusqu'à la fin de la semaine. La pose de jours de congés imposés sur ces journées était fermement dénoncée et devra continuer à être combattue.

Face à l'irresponsabilité sociale des patrons à laquelle le gouvernement a laissé libre cours, les travailleurs ont eux-mêmes décidé et mis en œuvre l'arrêt du travail qui a ensuite été officialisée, bien que partiellement.

Correspondant LO

Groupe PSA : la production arrêtée... mais pas à cause de la santé des salariés

La direction du Groupe PSA a annoncé lundi 16 mars, l'arrêt de la production de ses usines en France. Tout le monde a fait le lien avec la crise sanitaire, mais la santé publique et celle des travailleurs de PSA n'étaient pas sa préoccupation.

La principale raison de cet arrêt de production est que les sous-traitants ne sont plus en mesure de livrer les pièces aux usines terminales. Jusqu'au bout la direction a cherché à faire tourner ses usines pour produire le maximum de voitures et sauver ses profits. Dans

son usine de Mulhouse, en pleine pénurie de masques, la direction avait même, un temps, envisagé d'en donner aux ouvriers sur chaîne.

Quant aux sites tertiaires de recherche et de développement, ils restent ouverts pour les techniciens et les ingénieurs qui ne peuvent

recourir au télétravail.

C'est la même chose pour l'énorme site de pièces détachées de 3 000 travailleurs de Vesoul, obligés à travailler pour livrer les pièces détachées aux garages, malgré l'impossibilité de respecter les mesures de sécurité.

Face à la crise sanitaire la direction de PSA est irresponsable, préférant jouer son propre jeu et n'ayant comme objectif que de protéger les profits des actionnaires.

Correspondant LO

Faurecia - Méru : la direction mise au pas

Le soir du lundi 16 mars, le fils d'une salariée de Faurecia, à Méru, est venu chercher sa mère grelottante de fièvre. Le lendemain matin, la direction a choisi de ne pas fermer l'usine, alors même que des cas de contamination étaient avérés. Elle a demandé à ceux qui ne pouvaient pas venir de prendre sur leurs congés ou leurs RTT. Surtout, pas touche aux milliards de profits de Faurecia. À croire que la direction était la seule de tout le pays à ne pas avoir écouté le discours de Macron la

veille au soir, la seule à ne pas savoir que ses propres clients, Renault Flins ou PSA Poissy, ferment.

On ferme les bars, les restaurants, la plupart des commerces, mais une usine comme celle-ci devrait rester ouverte ? Les planches de bord que fabrique Faurecia sont-elles destinées à décorer ses bureaux ?

Devant la menace d'une grève, la direction a fini par reculer, mettant tout le monde en chômage technique dès mercredi 18 mars.

Correspondant LO

Renault MCA - Maubeuge : mépris total pour les ouvriers

À MCA, l'usine de 2 200 salariés du groupe Renault, située à Maubeuge dans le Nord, qui produit la Kangoo, deux ouvriers sur chaîne avaient présenté des symptômes alarmants dans la semaine précédant le 15 mars.

Ils avaient été renvoyés chez eux et si la direction avait fait désinfecter leur poste de travail, elle n'avait rien organisé pour ceux qui avaient travaillé à leurs côtés.

Durant le week-end du 14-15 mars, un numéro vert avait été mis en place, mais c'était pour y apprendre que lundi 16 mars, le travail reprendrait comme si de rien n'était. Après l'allocution d'Édouard Philippe, deux

jours plus tôt, demandant la fermeture des lieux accueillant du public, l'ambiance dans l'usine s'est alors modifiée, passant de l'incompréhension à la colère. À 11 heures, à l'issue d'un CSE extraordinaire, la direction annonçait l'arrêt de la production seulement le lendemain soir, à cause... du manque de pièces dû à la défaillance d'un fournisseur italien ! Les risques pour les

ouvriers n'étaient même pas évoqués.

Devant un tel étalage de mépris, la CGT et la CFTC ont appelé à exercer un « droit de retrait » pendant que les discussions dans l'usine se multipliaient. Un nouveau CSE extraordinaire convoqué dans l'urgence dans l'après-midi décidait alors l'arrêt de la production le soir même.

L'attitude de la direction, pour qui seuls comptaient la production et donc les profits, et pas un seul instant les risques sanitaires pour les ouvriers, restera gravée dans la tête des travailleurs.

Correspondant LO

Nos lecteurs nous écrivent

Arrêt-maladie, le chantage d'un patron de supermarché

Je suis caissière dans un supermarché de la région parisienne.

Vendredi dernier, en prévision de la fermeture des établissements scolaires, le directeur, qui compte faire tourner le magasin à fond, a demandé aux chefs de nous faire signer une feuille de présence pour le lundi suivant. Le but, c'était de nous dissuader de prendre l'arrêt-maladie de quatorze jours prévu pour garder ses enfants. On nous a carrément dit qu'on ne serait pas payé par le magasin, qu'on se débrouillerait avec la Sécurité sociale et qu'on ne toucherait que les indemnités journalières, autrement dit un demi-salaire.

Pourtant, en cas d'arrêt-maladie, d'après la loi et les conventions collectives, les patrons sont censés verser des indemnités complémentaires qui compensent en partie la perte de salaire. Et dans le cas des arrêts-maladie pour garder ses enfants, pourquoi devrait-on toucher moins ? Si on reste chez soi, c'est bien qu'on n'a pas de quoi se payer une nounou ! Le directeur continue à faire des profits, il peut bien payer ses salariés au moins un minimum, tous ses salariés.

RATP – bus parisiens : pour la protection des conducteurs et des voyageurs, c'est l'incurie

Dans les dépôts de bus, il a fallu faire pression sur la direction avec des droits de retrait et des protestations pour qu'elle évolue un peu sur la question de la protection des agents.

Au départ, elle n'a autorisé que la montée de la vitre antiagression dans les bus, refusant jusqu'au 16 mars de suspendre la vente de tickets qui entraînait la manipulation de monnaie. Toute sa communication consistait en conseils de comportement comme le fait de ne pas se serrer la main... mais pour encaisser de l'argent, pas de problème !

La direction de la RATP a ensuite fait distribuer du gel hydroalcoolique en bouteilles, dont certaines périmées en février 2020. Les demandes de gants et de masques étaient repoussées. Il y avait aussi des terminus sans savon, les distributeurs étant hors service ou vides, car l'approvisionnement est fait par l'entreprise de nettoyage qui ne passe qu'une fois par jour. Et il a fallu le dénoncer pour que cela change un peu.

Quand des conducteurs ont exercé de ce fait leur droit de retrait, ils ont été pointés en « code 800 », c'est-à-dire en absence injustifiée, avec retenue sur salaire et effet sur leur dossier pour bloquer toute mobilité interne et inscription à un concours, voire menace de sanction. La direction s'est appuyée sur les propos de la ministre du Travail Muriel Pénicaud, disant que, puisqu'elle appliquait les préconisations du ministère de la Santé et de la Médecine du travail, le droit de retrait ne pouvait s'appliquer. C'est pourtant à un juge d'en décider si l'employeur le conteste. Aujourd'hui, certains « codes 800 » seraient retirés au vu de l'évolution de la situation et du mécontentement qui en découle.

Il a fallu que deux cas de machinistes testés positifs au virus se déclarent au dépôt de Thiais pour que la

direction accepte enfin de livrer les lingettes désinfectantes longtemps refusées, alors que les conducteurs se succèdent sur le poste de conduite durant toute la journée. Mais comme pour les bouteilles de gel, dans beaucoup de dépôts la distribution a été fastidieuse et lente, car les paquets de lingettes n'étaient à disposition qu'au service administratif du dépôt, et pas dans les terminus, où la majorité des conducteurs commencent leur service l'après-midi et le soir.

Le nettoyage du poste de conduite est toujours un sujet de litige, puisqu'il a été lui aussi laborieusement décidé et organisé, et souvent sans que l'équipe de nettoyage de l'entreprise sous-traitante ait d'effectifs supplémentaires. Ce nettoyage n'était pas fait, par exemple, dans les nuits de samedi et dimanche faute d'effectif, ou pour les bus de nuit rentrant vers 6 heures du matin et ressortant vers 7 heures.

Quant au nettoyage des

barres de soutien à l'intérieur des bus, il n'a pas été fait quotidiennement, et commence à peine à se mettre en place, dans certains dépôts seulement. Cela n'a pas empêché de grands médias de faire des reportages rapportant les propos rassurants du secrétaire d'État aux transports disant qu'un nettoyage renforcé de l'intérieur des bus et des rames de métro était effectué, afin de rassurer les usagers et de les pousser à s'entasser dans les transports en commun pour aller au travail.

Pour les travailleurs des entreprises sous-traitantes de nettoyage, la situation est encore pire. On ne leur fournit aucun équipement de protection de type blouse jetable, masque, gants jetables. Ils ont juste leurs gants habituels de ménage, et pas de bouteilles de gel hydroalcoolique pour se protéger, alors qu'ils passent des heures dans les bus qui ont circulé toute la journée, ou à nettoyer les locaux des terminus ou des dépôts.

Même pour informer sur les gestes de protection, la direction s'est contentée d'afficher trois feuilles sur une vitre. Il n'y a pas eu de petits déjeuners organisés ou de présence de l'encadrement dès 4 h 30 du matin, comme on l'a vu chaque jour durant les deux mois de la grève. Face aux conducteurs de bus inquiets à juste titre, la direction a minimisé les risques, car elle est trop bien dressée à les faire toujours rouler, quel que soit le problème.

D'ailleurs, depuis les annonces de confinement à partir du 17 mars, les conducteurs de bus constatent qu'ils n'ont plus le droit de boire une bière entre copains, mais qu'ils ont le droit de côtoyer leur chef. Ils n'ont plus le droit de serrer les mains, mais ils peuvent transporter des centaines de voyageurs dans leur bus, partager avec leurs collègues les mêmes poignées de portes du dépôt, des terminus, les mêmes w-c. On leur donne une bouteille de gel hydroalcoolique et quelques mini-lingettes pour faire face à tout cela, du moins s'il n'y a pas de pénurie dans la distribution.

Les conducteurs de bus se demandent pourquoi ils se retrouvent ainsi mis en danger alors qu'on parle de confinement et de nécessité de réduire les contacts. Certes, il faut transporter les travailleurs de la santé, des supermarchés, du nettoyage de locaux, et autres activités nécessaires, mais, comme le disent les médecins, l'intérieur d'un bus est un lieu à risque... La direction doit trouver les solutions qui permettront de le réduire au maximum pour les salariés transportés et ceux qui les transportent.

Correspondant LO



Roissy : le virus à l'aéroport

L'aéroport de Roissy s'est vidé, les restaurants et boutiques ont fermé, à part les Relay H qui vendent la presse et le tabac, les pharmacies, et les boutiques d'alimentation Marks et Spencer.

Easyjet, qui occupe quasiment tout un terminal, a supprimé tous ses vols, et Air France a annoncé leur réduction de 90%. Des pays ont fermé leurs frontières, les avions partent à vide ou presque et plusieurs terminaux vont fermer. Dans toutes les entreprises, les patrons réorganisent, déplacent le personnel ou le mettent en chômage partiel. Les intérimaires, les salariés

en CDD ou en contrat pro payent le prix fort, car les employeurs mettent immédiatement un terme à leurs contrats.

En fait d'informations, il n'y a guère que l'affichage des circulaires de l'Agence régionale de santé. Les salariés et les passagers sont laissés sans consigne. Les entreprises de l'aéroport n'avaient ni gel ni lingette pour désinfecter les postes

d'inspection filtrage, là où se fait le contrôle des bagages à main des passagers. Déjà en temps normal, les détecteurs d'explosifs ne sont changés que tous les 25 passages. Entretemps, ils sont passés sur l'un et l'autre, à la ceinture, sur les mains et les chaussures, puis de nouveau sur les mains... Quand il y a du gel, il est attribué contre signature. Les masques sont réquisitionnés sur ordre du préfet mais de toute façon leur nombre est insuffisant.

Face à tous ces manques, des salariés ont tenté de

réagir et de se mettre en « droit de retrait », mais la préfète de Roissy a écrit immédiatement que la « situation épidémique n'ayant pas de lien avec une situation de travail, les conditions d'exercice du droit de retrait ne sont pas remplies ».

Beaucoup de salariés habitent dans l'Oise, mais n'osent pas s'arrêter pour garder les enfants à cause des pertes de salaire : à Roissy, beaucoup d'entreprises sous-traitantes ne vont pas au-delà de la prise en charge par l'Assurance maladie, équivalente à

50 % seulement du salaire pour les salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté, comme tous les nombreux CDD. On a dit à certains qui travaillent la nuit qu'ils n'ont qu'à garder les enfants la journée... et dormir entre les deux ?

Les directions préparent les salariés au chômage partiel ou proposent de solder les congés payés. Il y aura des conséquences sur les primes. Les travailleurs vont y perdre, contrairement aux patrons qui seront indemnisés par l'État.

Correspondant LO

Renault-Flins : le profito-virus de la direction

Alors qu'il était de plus en plus question d'urgence et de mesures exceptionnelles de protection collective, la direction de l'usine Renault de Flins, dans les Yvelines, a résisté tant qu'elle a pu à l'idée d'arrêter la production et de protéger les travailleurs.

Le gouvernement venant de décider la fermeture des écoles et un début de confinement contre la propagation du Covid-19, la direction de Renault Flins a annoncé, elle, la mise en place du... télétravail. Pour une usine de carrosserie et de montage, cela ressemblait à une mauvaise plaisanterie ; la grande majorité des travailleurs dans les ateliers et sur les chaînes ne peuvent pas « télétravailler ».

Les travailleurs sont 4 000 sur le site et la plupart restaient censés venir à l'usine. La direction préconisait surtout le respect de la distance d'un mètre entre les travailleurs, sachant pourtant que c'est tout à fait impossible dans de nombreux secteurs de l'usine. Au Montage par exemple, parfois trois, voire quatre opérateurs sont confinés dans le même véhicule ! À l'emboutissage, où il y a parfois plus de 100 décibels, il est impossible de s'entendre au-delà de 20 ou

30 centimètres.

Les autres préconisations sont le lavage fréquent des mains alors qu'il n'y a que deux pauses par jour et que dans certaines salles de pauses, il n'y a même pas de savon. De plus aucun masque ou gel hydroalcoolique ne sont mis à disposition.

Armée de réserve

Alors que les médecins alertaient sur la dangerosité du virus, appelaient au sens des responsabilités de tous, sans surprise la direction Renault continuait à mettre les travailleurs en danger. Elle a même dit ouvertement qu'elle savait qu'il y aurait des malades à remplacer, constituant un fichier d'anciens intérimaires pour remplacer au pied levé les futurs malades.

Mais de plus en plus de travailleurs prenaient conscience que fabriquer des voitures n'est pas une nécessité absolue. Ils parlaient de refuser collectivement de venir à l'usine. Finalement,



lundi 16 mars, la direction a annoncé qu'elle arrêterait la production dès le lendemain mardi 17, décidée à la fois par le mécontentement qu'elle sentait monter et par la chute des commandes.

L'exception des pièces de rechanges

S'appuyant sur un décret gouvernemental qui autorise l'entretien et la réparation de véhicules automobiles, de véhicules, engins et matériels agricoles, la direction avait maintenu l'intégralité de l'activité du Centre de pièces de rechange (CDPA) qui n'a pourtant rien de vital.

Là encore des travailleurs étaient en colère en particulier lorsqu'ils ont appris qu'un de leurs camarades était contaminé et malade. Les travailleurs de ce secteur étaient en contact

avec lui sans protection et au quotidien. Il prenait le bus de l'entreprise à Paris, confiné le temps du trajet avec plus d'une quarantaine d'autres. Par ailleurs, dans ce secteur où les salariés sont en contact avec des dizaines de chauffeurs de camions venant de partout, il n'existait aucune protection : pas de masques, pas de gants, les engins passant d'une équipe à l'autre n'étaient même pas désinfectés...

La baisse des commandes due aux garages fermés et surtout la colère grandissante ont fait reculer la direction : seule une petite équipe de quarante volontaires sera maintenue avec plus de pauses et plus de moyens de protection.

L'autre exception, ce sont les travailleurs de la sécurité de l'usine. Ils n'ont

quasiment aucune protection alors qu'ils doivent intervenir et emmener les malades et blessés. Ils n'ont pas de vêtements spéciaux, pas de solution hydroalcoolique, même pas de douches puisqu'elles sont fermées depuis trois semaines. Aux yeux de la direction, ils sont peut-être là pour la sécurité du site, mais certainement pas pour la leur.

Le comble c'est que les responsables, essayant de maintenir l'activité coûte que coûte, ont demandé d'arrêter les réunions obligatoires des commissions de proximité, où l'on est pourtant nettement moins confinés qu'à la production. Les grands cadres ont juste peur pour eux-mêmes ! C'est le règne de l'irresponsabilité avec une bonne dose d'individualisme.

Correspondant LO

Toyota - Valenciennes : la direction carbure à la pression

« On applique les décisions de l'État », déclarait encore le directeur de l'usine Toyota de Valenciennes dimanche 15 mars lors d'un CSE extraordinaire où les syndicats demandaient l'arrêt de la production et le paiement du chômage partiel à 100 %, y compris pour les CDD et intérimaires.

Des mesures d'hygiène avaient soi-disant été prises pour éviter la propagation du virus, alors que les ouvrières et ouvriers sont entassés sur les postes de travail dans cette entreprise modèle du compactage !

Bien sûr les « décisions de l'État » avaient été prises sous la pression des actionnaires et du grand patronat pour laisser tourner des entreprises pourtant non « essentielles à la vie du pays » : le profit avant la santé des travailleurs et de leur famille !

Vendredi 13 déjà, brifés par la hiérarchie, la plupart des chefs refusaient de signer les demandes individuelles d'absence pour garder les enfants distribuées par les militants CGT, en disant qu'il fallait

les télécharger du site du ministère... et venir les remettre le lundi. Le climat commençait déjà à monter.

Lundi 16 mars, la pression montait encore à mesure que toute l'entreprise apprenait l'arrêt de production de Michelin, puis de PSA, par les Facebook personnels, ou celui de la CGT qui était de plus en plus partagé au cours de la journée. Dans les ateliers, à la différence des mois précédents, il redevenait possible de faire des prises de parole de secteurs. Non seulement le coronavirus était l'objet des discussions, mais aussi l'effondrement des Bourses, la crise économique, la faillite du capitalisme.

Finalement, sous la pression de débrayages qui débutaient, la direction



convoquait un nouveau CSE où elle annonçait que le chômage partiel et son indemnisation, qui n'était pas possible dimanche, le devenait lundi ! Mais l'arrêt de la production n'était prévu que pour le mercredi à 5 h 30 ! Cela devenait de

plus en plus choquant, tout le monde ressentant le profond mépris de la direction pour le personnel.

Après l'annonce du confinement par Macron lundi soir, la journée du mardi 17 s'annonçait chaotique. Et elle le fut ! Surtout avec

les annonces de grèves chez Amazon, aux Chantiers de l'Atlantique... et la menace de débrayages dans les ateliers.

À nouveau sous la pression, la direction décidait finalement d'arrêter le travail mardi en début d'après-midi et de libérer tout le monde... ou presque !

Elle compte en effet profiter des circonstances pour faire venir plusieurs centaines de salariés, ouvriers, techniciens de maintenance, ingénieurs, afin de faire des travaux impossibles en temps normal vu la sur-occupation des chaînes, les cadences et l'étroitesse des locaux. Ceux qui sont obligés de venir seront bien sûr moins les uns sur les autres, mais une certaine haine contre la direction s'est enracinée parmi ceux que la direction considère comme des esclaves, et qui ne l'accepteront pas indéfiniment.

Correspondant LO



Parc de Chesnes – Isère : l'exploitation au temps des épidémies

Situé au sud de l'aéroport de Lyon, le parc d'activité de Chesnes est une zone principalement de logistique. S'étendant sur une dizaine de kilomètres carrés, il regroupe quelque 13 000 travailleurs qui fournissent un grand nombre de magasins de toute la moitié est de la France.

Les conséquences de l'épidémie de coronavirus illustrent la nocivité de l'organisation de la société capitaliste.

Dans la logistique non-alimentaire, beaucoup d'entreprises comme Decathlon ou Galeries Lafayette ont fermé leurs portes. Les intérimaires, plusieurs milliers dans la zone, se sont retrouvés au chômage avec une grande crainte pour les semaines à venir car ce n'est pas l'État qui paiera leur loyer. Chez Conforama, même si les magasins de l'enseigne sont fermés, les travailleurs doivent continuer de venir réceptionner et stocker des marchandises qui ne seront pas expédiées avant des semaines voire des mois. Idem chez Viapost, où les salariés ont été jusqu'au 16 mars contraints

de venir pour nettoyer de fond en comble l'entrepôt et trier les cartons puisqu'il n'y avait aucune réception ou expédition.

Les embauchés sont au chômage partiel et les intérimaires sont au chômage tout court. Dans les entrepôts alimentaires, « c'est la guerre » comme le dirait Macron : chez Carrefour Supply Chain qui livre entre autres les Carrefour Market ou dans un des entrepôts Kuehne & Nagel qui fournit les produits frais, fruits et légumes pour Carrefour, des dizaines d'intérimaires ont été recrutés. Le travail est organisé en trois équipes qui se relaient 24 heures sur 24 et six jours sur sept. Chez Aldi, les deux dernières semaines, les salariés ont travaillé en moyenne 90 heures,

certains ont dépassé les 100 heures, notamment ceux qui sont dans les rayons pâtes, huiles, fruits et légumes. Chacun de ces travailleurs soulève plus de 10 tonnes de marchandises par jour. Les embauchés sont de plus en plus cassés, tandis que les intérimaires voient, pour l'instant, cela comme une aubaine car ils se disent qu'eux au moins vont toucher pour une fois un salaire décent. Mais à quel prix et pour combien de temps ?

La misère au chômage pour des milliers de travailleurs et la surexploitation pour quelques centaines d'autres, voilà à quoi cette organisation sociale réduit les travailleurs. Il est urgent d'imposer la répartition du travail entre tous les bras disponibles et de contraindre tous ces grands groupes, qu'ils continuent à faire des affaires ou pas, à payer le maintien intégral des salaires, y compris des intérimaires !

Correspondant LO

Banque postale Bourseul – Paris : les sales méthodes de la direction

Mardi 17 mars, il y avait l'effervescence dans les services de la Banque postale. Chacune et chacun était remonté après les déclarations de Macron : « *Alors comme ça, ils vont donner de l'argent au patronat... Pour eux tout est permis* ».

Surtout, tout le monde attendait d'être renvoyé à la maison. D'autant que pratiquement personne ne travaille sur des activités dites indispensables et que la plupart des entreprises en relais sont, elles, en télétravail, ce qui est impossible au centre de Bourseul vu le matériel en place.

Dans cette ambiance, la direction avait convoqué un CHSCT où elle annonçait une mesure d'apaisement,

indiquant qu'elle acceptait que l'immense majorité du personnel rentre chez lui. Ne seraient gardés que quelques effectifs absolument nécessaires et recrutés au volontariat. Des militantes passaient dans les services pour annoncer les choses et s'expliquer sur la situation.

Mais quelques heures plus tard, la direction annonçait brutalement que tout cela était remis en

cause par la direction centrale de la Banque postale. Tout le personnel était réquisitionné et devait, selon les services, venir soit un jour sur deux soit avec des aménagements d'horaire. C'était là l'abattement, ailleurs la colère. Un service descendait protester à une cinquantaine face à une directrice dont le seul argument était : « *Ce sont les ordres de la direction centrale, un point c'est tout* ».

Voilà une attitude de la direction qui, tôt ou tard, reviendra en boomerang vers ceux qui se sont permis de traiter de cette façon leurs salariés.

Correspondant LO

Redoute Quai 30 Wattrelos : livrer des chaussettes ne mérite pas d'attraper le Covid-19 !

À 6 heures, mardi 17 mars, une trentaine de salariés (sur les 40 présents) du site logistique de La Redoute à Wattrelos, dans le Nord, ont refusé d'entrer dans le site de production.

En effet, la direction de la Redoute a refusé d'interrompre l'envoi des colis à la clientèle. Par contre, elle a mis en télétravail les 800 salariés du siège de Roubaix.

Les salariés de Quai 30 considèrent qu'il y a trop de risques sanitaires. En effet, même si la direction a organisé des roulements dans les équipes, comme elle a décidé de fermer les vestiaires, les manteaux sont accrochés sur des portants et sont collés les uns aux autres.

D'autre part, pour désinfecter les postes de travail, ce ne sont pas des lingettes désinfectantes qui sont fournies, mais de simples lingettes de produits ménagers...

Les salariés trouvent stupide de prendre des risques pour leur santé et pour celle de leurs proches pour livrer des chaussettes et des culottes. Ce que livre La Redoute, ce ne sont pas des produits indispensables à la vie. Alors risquer sa peau pour ça, non merci ! Plusieurs responsables se sont alors relayés pour dire qu'ils comprenaient bien les

arguments mais qu'il fallait que l'entreprise continue à tourner. Mais pour les travailleurs, c'est leur santé qui doit être la priorité. Les hôpitaux risquent d'être surchargés sous peu. Qu'advient-il des malades si les capacités d'accueil sont dépassées ?

La Redoute appartient à une grosse fortune française, la famille Moulines Houzé qui possède les Galeries Lafayette et 11 % des actions Carrefour : elle n'est pas dans la misère. Le président de la République a parlé de « guerre », qu'il faudrait limiter au maximum les contacts humains pour endiguer la contagion... apparemment ces mesures exceptionnelles s'arrêtent aux portes des entreprises !

À 9h30, une vingtaine de salariés ont décidé de ne pas reprendre le travail. Une nouvelle assemblée générale était prévue mercredi 18 mars matin en début de poste pour décider des suites du mouvement.

La santé et la vie avant les profits !

Correspondant LO

McDonald's – Nantes : le profit, "c'est tout ce que j'aime"

À Nantes, dimanche 15 mars, la direction d'un McDonald's a annoncé aux employés que la production continuerait pour les livraisons à domicile des plateformes en ligne telles que UberEats ou Deliveroo.

Alors que, pour limiter la propagation de l'épidémie de coronavirus, la population est tenue de rester chez elle et que tous les lieux publics « non indispensables » ferment, les travailleurs de McDonald's sont contraints de continuer à travailler comme si de rien n'était. Même chose pour les livreurs à vélo, pour lesquels, par-dessus le marché, rien n'est prévu à

cette date en cas de baisse ou d'arrêt des livraisons, et donc des revenus.

Et pour se protéger face au risque de contagion ? Il n'y a rien d'autre que les consignes habituelles dans la restauration sur le lavage des mains et des masques alimentaires destinés à éviter... la chute des poils de barbe. Quant aux distances entre les équipiers en cuisine, elles sont toujours aussi réduites – sans parler, pour aller travailler, des transports en commun. À McDonald's comme dans bien d'autres entreprises, les profits sont la seule chose dont la direction prend soin.

Correspondant LO

Hôpital Pitié-Salpêtrière : des discours à la réalité

La situation à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière où sont accueillis les malades atteints du coronavirus dément chaque jour la formule de Macron : « La santé n'a pas de prix ».

Le matériel de base est fourni au strict minimum, à commencer par le gel hydroalcoolique pour se désinfecter les mains. Les kits comprenant le matériel indispensable pour intervenir auprès des patients atteints du Covid-19 arrive au compte-gouttes. Les masques sont rationnés, y compris dans les réanimations. Il s'agit pourtant du matériel de base pour travailler dans des conditions sécurisées.

En médecine interne, en neurologie, en réanimation-cardiaque, au réveil des bâtiments Babinski et Gaston-Cordier, des interventions non-urgentes et des hospitalisations programmées ont été annulées pour recevoir les patients atteints du Covid-19. Le personnel de ces services doit accueillir les malades contaminés, après avoir reçu une formation au lance-pierre. La plupart des soignants doivent se former sur le tas. Quant aux patients devant « laisser leur place », ils sont réorientés vers un autre service

dans l'hôpital même ou à l'hôpital Saint-Antoine, censé les prendre en charge.

Les consultations et les hôpitaux de jour non urgents sont fermés petit à petit et le personnel est réaffecté en hospitalisation. Les opérations non urgentes sont reportées, ce qui permet de libérer des infirmières et des aides-soignantes des blocs opératoires pour les réanimations et les salles d'hospitalisation. De même, les étudiantes en spécialisation infirmières de bloc et anesthésie (IBODE et IADE) retournent travailler comme infirmières et les

étudiantes infirmières sont sollicitées pour seconder les aides-soignantes. De jeunes retraités sont rappelés, y compris des manipulateurs en radiologie.

Macron a qualifié le personnel hospitalier de « héros » mais ne s'est pas engagé sur l'embauche à hauteur des besoins. La sortie d'écoles d'infirmières prévue à la fin du mois de mars permettrait tout de suite d'en embaucher. Mais à la Pitié-Salpêtrière, la direction n'a toujours pas fourni de chiffre sur l'embauche.

Le personnel se heurte à une autre difficulté : la garde des enfants. La direction a donné la consigne pour les crèches de l'hôpital d'accueillir les enfants en groupes plus restreints que



d'habitude, mais sans donner les moyens supplémentaires dans l'immédiat.

Dimanche 15 mars dans l'émission Questions politiques de France-Inter, le directeur de l'AP-HP Martin Hirsch a refusé de s'engager sur les effectifs et les rémunérations. Et il y a été de son couplet dans une lettre adressée à tous lundi matin 16 mars, dans « un message plus amical que professionnel », disant : « Chaque jour, il faudra s'adapter. Chaque jour il faudra s'encourager. Chaque jour il faudra être solidaire. Chaque jour, il faudra

lutter contre l'adversité. » Hirsch a surtout énervé tout le monde car ce n'est pas de ses vœux que le personnel a besoin, mais de choses très concrètes : du matériel et du personnel.

Tout laisse donc à penser, comme l'a exprimé dans une interview télévisée un médecin de l'hôpital, membre du comité inter-hôpitaux, que le gouvernement ne déblocquera pas les moyens financiers à hauteur des besoins et n'embauchera pas non plus les milliers d'hospitaliers qui manquent.

Correspondant LO

CHU Nantes : les agents d'entretien en grève

Au CHU de Nantes, les agents d'entretien ont fait grève lundi 16 mars pour dénoncer une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail : alors que l'épidémie de coronavirus se développe, ils n'ont à disposition ni gel hydroalcoolique ni gants.

Salariés d'un grand

groupe de nettoyage (Onet), ils assurent pourtant une tâche indispensable : le nettoyage des salles d'attente, blocs opératoires, halls et espaces de consultation, c'est-à-dire de tous les espaces – et ils sont nombreux – qui permettent le bon fonctionnement de l'hôpital.

Depuis des années déjà, le personnel de l'entretien est, comme celui de l'ensemble de l'hôpital, en sous-effectif. Et cela n'a fait, comme il était prévisible, que s'aggraver avec la progression de l'épidémie.

Les choix des directions d'Onet, du CHU et du

gouvernement – tous solidaires des attaques menées contre les travailleurs de l'hôpital depuis des années – mettent en danger aussi bien les travailleurs que les patients. En faisant grève, les salariés d'Onet défendent l'intérêt de tous.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Coronavirus : les armes de la guerre sanitaire

Quelle que soit l'émission qu'on regarde ou le journal qu'on ouvre, médecins, virologues et épidémiologistes livrent leurs explications et mises en garde contre le nouveau coronavirus.

La défiance est telle envers les politiques qui prennent leurs décisions en s'appuyant sur ces explications qu'une partie importante de la population doute de la gravité de la situation et de l'importance des mesures sanitaires requises pour lutter contre l'épidémie. Ce n'est pas le moindre effet du mépris des gouvernants envers les exploités.

Quatre mois après les premiers cas en Chine, les connaissances progressent. L'épidémie aussi progresse, qui se transforme en véritable pandémie due à un virus jusqu'alors inconnu et pour lequel la population ne possède donc aucune immunité.

Ce nouveau virus est particulièrement contagieux, deux à trois fois plus que celui de la grippe. Quand il infecte un organisme, il s'accroche aux cellules de l'appareil respiratoire – le nez, la gorge, les poumons –, les pénètre et s'y reproduit. La personne atteinte propulse alors dans ses postillons quantité de virus prêts à s'accrocher sur d'autres individus, à les infecter.

Ainsi l'épidémie s'emballe.

Il apparaît que certaines des personnes infectées ne s'en rendent même pas compte, ne présentent aucun symptôme; elles n'en fabriquent pas moins des virus qu'elles transmettent aux individus qu'elles croisent. Parmi ceux qui présentent des symptômes, c'est-à-dire qui sont malades, la majorité, environ 80%, va mieux au bout de quelques jours sans même qu'un médecin ait à intervenir. Par contre, dans 15% des cas, l'attaque pulmonaire est telle qu'elle nécessite une hospitalisation. Dans 5% des cas les poumons ne parviennent plus à remplir leur rôle, d'où la nécessité de placer ces malades sous respirateur. Près de 2% des personnes malades en meurent, ce qui fait de ce coronavirus un virus dix fois plus létal que celui de la grippe.

À lui seul, ce chiffre récuse l'idée selon laquelle l'épidémie actuelle serait une « simple grippette ». Mais surtout la gravité du coronavirus réside en ce qu'il est nouveau. La population humaine ne l'a jamais



rencontré, elle est complètement vierge à son égard sur le plan immunitaire. Tous les corps peuvent être infectés, aucun ne dispose de défenses spécifiques contre lui. Il faudra qu'un bon tiers de la population ait été infectée et ait donc développé des défenses immunitaires spécifiques pour qu'une partie des attaques du virus soient repoussées par les corps immunisés et que donc l'épidémie régresse.

En attendant, il est indispensable de freiner la dispersion du virus. Il faut bien sûr se laver les mains qui sont en permanence contaminées par la salive, les sécrétions nasales et par toutes les surfaces pouvant être touchées par d'autres, se tenir à distance des projections de postillons, des rassemblements dans des espaces confinés.

En l'absence de traitements et de vaccin, ce sont

les seules mesures susceptibles de freiner l'épidémie, les seules armes de la guerre sanitaire contre le coronavirus.

C'est pourquoi aussi il est totalement irresponsable de laisser tourner des entreprises dont les productions ne sont pas indispensables à la vie de toute la société, totalement criminel de laisser des travailleurs se contaminer et disperser le virus.

Sophie Gargan

Guichet ouvert pour le capital

Selon Bruno Le Maire, les mesures en faveur des entreprises, annoncées dès le 9 mars, complétées le 16, coûteront 45 milliards d'euros à l'État. En même temps que le confinement, Macron a annoncé l'ouverture d'un fonds de 300 milliards d'euros pour garantir les emprunts des entreprises.

Le report des cotisations sociales et des impôts, qui se transformera sans doute en annulation pure et simple, la prise en charge des salaires des travailleurs placés en chômage partiel et le fonds d'indemnisation des commerçants et indépendants, bénéficieront à toutes les entreprises, les petites comme les grosses.

Ces dernières prendront évidemment la part du lion alors même qu'elles ont les reins assez solides pour traverser la crise. À l'autre bout de la société, les travailleurs précaires qui ont perdu leur emploi et donc leur salaire n'auront pas droit, eux, au moratoire de leur loyer ou de leur facture d'électricité promis aux petits patrons.

Mais une partie de ces mesures évitera sans doute que des milliers de commerçants, d'artisans et de PME mettent la clé sous la porte.

Le fonds de garantie de 300 milliards, quant à lui, profitera avant tout aux plus grandes sociétés et aux banques. Dans le monde entier, les gouvernements ouvrent les vannes du crédit comme ils l'avaient fait lors de la crise de 2008. Le gouvernement allemand a mis 550 milliards d'euros sur la table. Les banques centrales, elles, baissent leur taux d'intérêt et se mettent à prêter à certaines grandes entreprises. Sous prétexte d'encourager les banques à prêter aux PME pour leur permettre de traverser l'épidémie, les États leur donnent des moyens supplémentaires de spéculer ou de racheter des concurrents fragilisés.

L'épidémie de coronavirus, parce qu'elle est mondiale, parce qu'elle met à l'arrêt des pans entiers de la production, parce qu'elle pousse tous les gouvernements à la fermeture des frontières et parce qu'elle se répand dans une économie déjà malade, va provoquer une récession économique mondiale. Elle a déjà provoqué l'effondrement du cours

du pétrole et des actions des grandes entreprises. Les entreprises du CAC 40 ont ainsi perdu 1 000 milliards d'euros de capitalisation en trois semaines. Un krach financier encore plus violent n'est pas exclu.

Face à cela, les dirigeants du monde entier ont toujours la seule et même réponse : les yeux fixés sur le cours des Bourses, ils ouvrent des crédits, créent

de la monnaie pour injecter des capitaux frais dans le système. Ils assouplissent les règles de prudence pour prêter aux financiers de tout poil. Si l'économie réussit à traverser la crise du coronavirus sans s'effondrer, loin de relancer l'économie ces milliers de milliards de dollars ou d'euros cumulés seront un nouveau carburant pour la spéculation.

Xavier Lachau

Interdire les licenciements viraux ? Et quoi encore !

Après avoir entendu Macron assurer que les salariés ne pâtiraient pas de la crise, la ministre du Travail Pénicaud aurait prolongé sa pensée en demandant au patronat de procéder à « zéro licenciement ».

Le gouvernement voulait-il réintroduire l'autorisation administrative de licencier voire, horrible parole, imposer l'interdiction des licenciements ? Il y a eu alors un peu de panique dans les rangs du patronat.

Interrogé à ce propos,

le Premier ministre s'est donc empressé de préciser qu'il n'en était pas question. Empêcher un capitaliste de licencier un travailleur s'il en voit l'utilité, le profit ou même s'il lui en prend le caprice ? Vous n'y pensez pas !

Cela montre le peu de foi qu'il faut accorder aux garanties promises par le gouvernement quant aux salaires et aux emplois menacés par cette crise. Mais quel travailleur y croyait de toute façon ?

P G

